



Restauration collective :
une gestion en réflexion

**Service municipal
des Sports**
L'esprit d'équipe !

École d'art(s) :
une reprise attendue

panorama

#190 FÉVRIER 2021

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr

HANDICAP

Pour
une ville
accessible
à tous

Fresnes

ACTUALITÉS 4

Ils font l'actu 4

Catherine Hameroux & Jean-Claude Cuny • Audrey Calviac •
Annick Berger • Marie-Odile Domingues



Le mode de gestion de la restauration collective en réflexion 6

Crise sanitaire de la Covid-19 : point de situation 7

Accès au numérique : une nouvelle aide pour une meilleure connexion



Projet immobilier : un trait d'union entre deux avenues 8

Le PLU modificatif présenté aux conseils de quartier



Démocratisation culturelle : pas de trêve pour la musique ! 9

Chantier éducatif : « On embellit notre quartier »

Tout en images 10



12 GRAND ANGLE

Handicap : pour une ville accessible à tous

Redonner à la personne en situation de handicap sa juste place
Des avancées significatives
L'accompagnement précieux des associations



16 EN COULISSE

Le service municipal des Sports : l'esprit d'équipe



18 SORTIR

École d'art(s) : une reprise attendue

Espace d'art Chaillioux : l'exposition *Pays-sage* joue les prolongations

21 SPORTS

Le stade de rugby fait peau neuve !

23 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

25 ENVIRONNEMENT

Rénovation énergétique : un bénéfice pour votre confort et vos finances ! • Encombrants : les règles à respecter

27 SANTÉ

Addictions chez les jeunes : des nouvelles pratiques qui inquiètent
Mémo Santé

28 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

30 VIE QUOTIDIENNE

État civil • Point travaux • Permanences

31 VOS ÉLU-E-S



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel : journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication : Marie Chavanon | Rédactrice en chef : Valérie Depret | Rédaction et mise en page : Olivia Bazenet, Hélène Cail | Ont contribué à ce numéro : Antoine Janvoie, Renê Zyserman | Photos : Memories, services municipaux | Conception graphique : Atelier des Giboulées | Impression : Groupe Morault : 2 avenue Berthelot, ZAC de Mercières Compiègne | Régie publicitaire : Micro 5. Contact : Thierry Cohen 06 25 23 65 66 / studioparis@micro5.fr | Distribution : par les agents de la Ville de Fresnes | Dépôt légal : 1-9-89. ISSN : 1245 - 1703 | Tirage : 14 500 exemplaires.

Magazine envoyé à l'impression le 27 janvier 2021.

Campagne de vaccination : la gestion de la crise ne peut être que sanitaire

La pandémie qui a frappé à une vitesse inédite notre monde est toujours présente. Au rythme actuel de livraison des vaccins pour les personnes âgées de 75 ans et plus, il faudra de nombreux mois pour vacciner toute la population française. Comme de nombreux maires, j'ai répondu à l'appel de l'État pour accélérer la vaccination en proposant que notre centre de soins, particulièrement utile aux Fresnois·es, soit retenu comme centre de vaccination. L'État n'a pas retenu cette proposition.

Je n'ignore pas l'extrême complexité de la situation, mais lorsque j'observe la campagne de vaccination mise en œuvre par ce gouvernement, je reste stupéfaite face à l'impréparation et au manque d'anticipation. Puisque nous sommes "en guerre", le gouvernement aurait été bien inspiré de s'appuyer sur les forces armées pour fournir un appui logistique à la mise en place de la stratégie nationale de vaccination ainsi que sur les élus locaux, ceux-là mêmes qui ont démontré depuis le début de la crise leur agilité et leur capacité d'agir. Loin de la coopération entre l'État et l'échelon local prônée par le gouvernement, nous assistons à une véritable centralisation de la décision et du pouvoir.

C'est d'autant plus inquiétant que la gestion de crise ne peut être seulement sanitaire. Si celle-ci touche l'ensemble de la population, les habitants des quartiers populaires sont plus fortement frappés du fait des inégalités d'accès aux soins. Ils rencontrent davantage de risque qu'ailleurs de souffrir d'autres pathologies ou de renoncer à leurs soins. La vaccination est cruciale pour eux.

Pour toutes ces raisons, je continuerai à soutenir l'idée que la vaccination s'organise sur Fresnes, dans la continuité de tous les engagements que nous avons pris en matière de santé, avec le soutien financier aux soins infirmiers à domicile, la prise en charge des personnes âgées maintenues à leur domicile, le soutien à l'EHPAD Soleil d'Automne, l'acquisition de matériels de protection pour lutter contre l'épidémie. Nous poursuivrons dans cette voie parce qu'une véritable politique de santé doit s'envisager aussi dans la proximité.

Les orientations budgétaires pour 2021 conformes aux engagements

En palliant les manquements de l'État, avec des moyens restreints et des dotations de fonctionnement en baisse alors que les compétences confiées aux collectivités locales sont de plus en plus étendues, nous avons dédié le budget 2021 aux importants projets structurants qui figurent parmi les premiers objectifs du programme de la nouvelle



mandature. Il en est ainsi de la réhabilitation du groupe scolaire Pasteur-Roux, de la construction du gymnase et de la mini-crèche des Frères Lumière ou bien encore du cheminement piétonnier. Les arbitrages budgétaires sont essentiels. Mais ce n'est pas seulement parce qu'ils déterminent les moyens matériels dont nous allons disposer pour agir, mais parce qu'ils déterminent aussi les choix politiques que nous faisons.

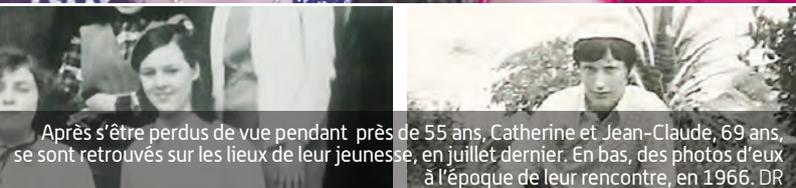
Le risque d'inondation : un enjeu local fort auquel il faut mettre un terme

Le territoire de Fresnes est régulièrement touché par des inondations dues au ruissellement urbain et à la saturation des réseaux d'eaux pluviales. La réponse passe par l'adaptation des constructions nouvelles permettant de lutter contre l'imperméabilisation des sols, la protection des zones humides et par la construction d'un bassin de rétention au moulin de Berny. Celle-ci ne vaut qu'envisagée dans un cadre global tenant compte de la solidarité entre les territoires voisins, et durable parce que la transformation de notre système climatique rend les épisodes pluvieux à risque d'inondation de plus en plus fréquents. À ce titre, le 22 janvier dernier, en présence de madame la sous-préfète de L'Hay-les-Roses, je participais avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, à une réunion décisive pour répartir les financements de chacun d'entre eux.

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES.

 @MarieChavanon94260

 @MarieChavanon



Après s'être perdus de vue pendant près de 55 ans, Catherine et Jean-Claude, 69 ans, se sont retrouvés sur les lieux de leur jeunesse, en juillet dernier. En bas, des photos d'eux à l'époque de leur rencontre, en 1966. DR

CATHERINE HAMEROUX & JEAN-CLAUDE CUNY Souvenirs de jeunesse

Anciens Fresnois, Catherine Hameroux et Jean-Claude Cuny avaient, en 1966, enfoui au pied d'un arbre du parc des Sports leurs trésors de jeunesse. Ils ont repris contact il y a deux ans et prévoient de creuser pour retrouver leurs souvenirs !

C'est à la messe d'un beau dimanche de 1966, que ces deux-là se sont rencontrés, en l'église Notre-Dame de la Merci. Plus tout à fait enfants mais pas vraiment adultes, Catherine et Jean-Claude commencent à "se fréquenter", comme on disait. Catherine habite Fresnes, près d'Antony, dans un des anciens logements de fonction du ministère de l'Agriculture, où son père travaille comme technicien dans la mécanique ; Jean-Claude habite rue de Verdun. « Nous étions des petits amoureux ! s'amuse Catherine. On se rejoignait souvent au parc, on se tenait la main. Il m'écrivait des poèmes que je lui demandais de garder, pour ne pas que mes parents les trouvent... » Un beau jour, ils décident de « sceller leur amour » en enfouissant leurs secrets : Catherine et Jean-Claude rassemblent dans une pochette plastique les fameux poèmes, des photos et une mèche de cheveux qu'ils enterrent au pied d'un arbre du parc des Sports. « Nous étions des enfants, c'était notre cachette ». Catherine n'avait pas le droit de sortir le soir ; Jean-Claude, lui, avait des envies de liberté : alors, après un an de relation, c'est la rupture. Catherine est blessée et tourne en partie le dos à leur bande d'amis. Pendant 55 ans, chacun mènera sa vie de son côté. Lui fait une carrière de cadre bancaire, se marie, a deux enfants. Elle travaille comme agent technique de montage dans une entreprise aux Ulis, a trois enfants et aujourd'hui six petits-enfants et deux arrière-petites-filles... Il y a deux ans, alors retraité, Jean-Claude se passionne pour la généalogie. Au gré de ses recherches, il se souvient de Catherine, la contacte alors *via* Facebook. Quelques échanges téléphoniques plus tard, ils se revoient cet été, entre les confinements, pour un déjeuner et une promenade sur les lieux de leurs jeunes années. Catherine rappelle à Jean-Claude cette histoire de "trésor" enfoui. « Je ne m'en souvenais plus », sourit Jean-Claude. Reconfinement oblige, ces deux-là, qui sont aujourd'hui bons amis, n'ont pu mener à bien leur projet de « déterrer les souvenirs ». C'est chose prévue mi-février, avec deux autres amis de l'époque, si la situation sanitaire le permet ! ■ H.C.

AUDREY CALVIAC

Mi-auteure, mi-maîtresse

À 34 ans, la Fresnoise Audrey Calviac est à la fois professeure des écoles à Antony et auteure de livres jeunesse, passionnée par le monde de l'imaginaire et le Japon.

« *Enfant, je n'aimais pas vraiment l'école, sourit Audrey. J'étais très attirée par l'imaginaire, j'avais besoin de moments de solitude. Très vite, je me suis mise à imaginer des mondes où je me sentais bien, et à écrire* ». Si bien, qu'elle n'a jamais cessé : dès l'âge de 7-8 ans, elle écrit des nouvelles ; vers 12-14 ans, des « tentatives de romans » qui font parfois près de 200 pages, et qu'elle fait imprimer par sa mère. Très rapidement, aussi, elle tombe en amour pour le Japon. « *Quand j'ai découvert les mangas, vers 12 ans, j'ai réalisé qu'il y avait des dessins animés qui se terminaient mal, ou, disons, pas toujours bien. Cela m'a passionné, je ne m'y attendais pas !* » Audrey tire le fil manga, l'enfant qu'elle est alors découvre des animés sur Canal +. Elle vibre pour « *cette magie emprunte de réalité où le personnage peut perdre, où il n'est pas parfait et qui, de fait, le rend crédible* ». Aujourd'hui très répandu, le manga était à l'époque l'affaire d'initiés. Naturellement, Audrey s'oriente vers une licence de japonais et souhaite travailler au Japon, qui recherche des enseignants. La jeune femme entreprend alors un master Métiers de l'enseignement et devient professeure des écoles, en 2010. « *Je me suis rendue compte que j'adorais mon métier ! Je tiens à donner envie à mes élèves, même si certains ne sont pas "scolaires", ce qui était mon cas enfant* ». En parallèle, Audrey a continué d'écrire et publier plusieurs ouvrages tels *Patapaf*, *Le faiseur de neige* et *Le Petit Chaperon-loup* [2016], etc. Ses livres sont pour l'essentiel illustrés par sa sœur Anaïs, et destinés aux 9-10 ans, public qu'elle connaît bien puisqu'elle enseigne actuellement dans une classe de CM1 : « *ils sont assez petits pour entrer dans l'imaginaire et assez grands pour prendre de la distance* ». Bientôt maman pour la première fois, Audrey publiera courant février *Il était une fois un conte ensanglanté*, chez Evidence Editions, pour les 15-16 ans cette fois ; un livre qu'elle a écrit adolescente. « *J'ai eu envie de le mettre sous format livre pour que ma fille puisse avoir une trace de cette histoire. J'aimerais lui transmettre mon univers* ». À découvrir ! ■ H.C.

audreycalviac.wordpress.com / audrey.calviac@gmail.com



Audrey Calviac s'appête à publier un nouveau livre en février, *Il était une fois un conte ensanglanté*, pour les 15-16 ans. DR



Annick Berger, 56 ans, est depuis juin dernier la cheffe de service de l'antenne Fresnes-L'Haÿ-les-Roses de l'association Espoir, dont trois éducateurs-ices travaillent à Fresnes. DR

ANNICK BERGER

Un lien de terrain

L'association Espoir-CFDJ assure un accompagnement de terrain des jeunes fresnois depuis 2012. Annick Berger, professionnelle de la prévention spécialisée depuis 15 ans, a pris la tête du service Fresnes-L'Haÿ-les-Roses en juin dernier.

Le lien. Avec le terrain, à tisser avec des jeunes ni enfants ni tout à fait adultes, en quête d'identité, du bon chemin. Tel est le fil conducteur qui guide Annick Berger, ancienne fresnoise. Après 15 ans passés en tant qu'éducatrice dans une association de prévention spécialisée, la quinquagénaire a décidé d'évoluer vers un poste à responsabilité pour transmettre son expérience en devenant cheffe de service de l'antenne locale de l'association Espoir-CFDJ (Centres familiaux de jeunes), sur un territoire qu'elle connaît bien. Après un début de carrière en tant que commerciale dans la grande distribution, Annick Berger, douée d'un grand sens de l'écoute, réalise un bilan de compétences qui lui ouvre les yeux sur sa vocation sociale. La jeune femme entreprend alors un Master en Sciences de l'éducation doublé d'un cursus dans l'Analyse des pratiques professionnelles avant de mettre en pratique ses acquis sur le terrain, dans le 91. Basée sur des principes de libre adhésion du jeune et de partenariat avec celui-ci, de respect de son anonymat et du secret professionnel, tout en faisant le lien avec les institutions compétentes, notamment l'Aide sociale à l'enfance dont elle dépend, la prévention spécialisée a pour mission « *d'aller à la rencontre des jeunes (12-25 ans) pour créer un lien de confiance et les accompagner à surmonter leurs difficultés et réaliser leurs projets* », explique Annick. Interventions dans les collèges, travail de rue dans les quartiers des Thibaudes, des Groux, de la Lutèce ou encore de La Cerisaie, chantiers pédagogiques ou éducatifs [lire aussi p. 9], tous les leviers sont bons pour « *remettre le pied à l'étrier de ces jeunes en perte de repères. Notre objectif est de leur redonner confiance en eux pour qu'ils gagnent en autonomie et en estime d'eux-mêmes.* » ■ O.B.

Contacts : éducateurs : 06 30 93 41 70 /
Cheffe de service : 07 88 36 19 05
Local de l'association : 53 avenue du parc des Sports (Thibaudes).

MARIE-ODILE DOMINGUES

Le bien-être de l'enfant

À 57 ans, Marie-Odile Domingues est, depuis le 4 janvier, la nouvelle directrice du Relais des Assistant-e-s maternel-le-s (RAM) de Fresnes. Un nouveau challenge pour cette professionnelle de la petite enfance !

Aussi loin qu'elle s'en souvienne, Marie-Odile a « *toujours voulu travailler dans la petite enfance. C'est ma cause, mon élément* ». Née au Portugal et arrivée en France en 1966, elle quitte l'école après la 3^e pour suivre un BEP sanitaire et social, et une école d'auxiliaire de puériculture en cours du soir. À 40 ans, elle décidera de reprendre le chemin de l'école pour passer un diplôme d'Éducateur de jeunes enfants. C'est avec un bagage conséquent dans le monde de la petite enfance – elle contrôle et délivre les agréments des assistant-e-s maternel-le-s pour la Protection maternelle infantile (PMI) pendant 15 ans, notamment – que Marie-Odile fait « *le choix du RAM. J'avais pu percevoir chez certain-es de la solitude ou un manque de reconnaissance. J'ai voulu accompagner ces professionnel-le-s : c'est important qu'ils-elles aient un lieu de ressources qui les valorise et ne les juge pas.* ». Autodidacte et travailleuse, elle devient ainsi coordinatrice des deux RAM d'Antony pendant 12 ans, avant de rejoindre Fresnes. Un nouveau challenge pour celle qui aime tant le terrain : « *j'ai envie de mettre en place beaucoup de choses ! Le lien de confiance est primordial, je suis là pour les aider à défendre leurs droits et les accompagner d'un point de vue pédagogique.* » En cela, Marie-Odile souhaite prioriser la professionnalisation via la formation, proposer des animations, des temps d'échanges ou encore travailler le projet LAEP (lieu d'accueil parent enfant, inspiré des Maisons vertes créées par Françoise Dolto), etc. Elle souhaite également que le RAM de Fresnes devienne un RAM-RAP, Relais assistant-e-s maternel-le-s et assistant-e-s parentaux-les : « *j'ai la fibre du service public, je veux que tout le monde ait les mêmes droits. C'est important cette justesse-là* ». Par ailleurs passionnée par l'art (sculpture, mode-
lage), de chant lyrique, de chanson à texte ou de danse, Marie-Odile se définit aussi comme « *une émerveillée de la nature : j'ai besoin de la voir. C'est comme de voir un tout-petit : il y a en eux comme dans la nature, cette authenticité qui fait du bien.* » ■ H.C.

Le RAM est ouvert tous les jours : lun./mar./jeu./ven., 9h 15-11h 30. Le mercredi, accueil des parents à l'occasion du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reapp), de 9h à 12h, 49 av. de la Division-Leclerc.



Marie-Odile Domingues intervient par ailleurs comme formatrice et a construit des conférences, notamment sur l'effet des écrans sur les tout-petits.



Restauration scolaire et collective

LE MODE DE GESTION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN RÉFLEXION

Les marchés d'assistance technique et d'approvisionnement pour la production de repas pour les écoles et les aînés d'une part, et celui pour la fourniture et la livraison de ceux des crèches d'autre part, arrivant à échéance, la Ville a entrepris une réflexion globale sur le futur mode de gestion de sa restauration collective.

Si les quelque 2 700 repas (en moyenne) servis quotidiennement dans les écoles, au foyer Émile-Roux, au restaurant communal et portés au domicile des aînés sont préparés en grande partie par des agents de la Ville, au sein de la cuisine centrale municipale, la gestion de cette structure est confiée à un prestataire externe, Sodexo, depuis 2017. La fourniture et la livraison des denrées alimentaires qui servent à la confection des repas et goûters des crèches sont, quant à elles, assurées par Elior. Ces marchés arrivent à leur terme en août 2021, l'occasion pour la Ville de mener une réflexion sur sa politique publique en matière de restauration collective.

Un audit pour évaluer l'existant

La Ville a mandaté un cabinet d'assistance et de conseil spécialisé pour réaliser un audit afin d'être accompagnée dans l'analyse du service de restauration municipale, autant sur le plan technique qu'organisationnel et financier. Un comité de pilotage, composé d'élus, de membres de la direction générale et des services administratifs concernés, a été créé pour suivre cette démarche, entamée en octobre dernier. La collectivité devra faire le choix entre le mode de gestion actuel, à savoir un marché d'assistance technique et d'approvisionnement, ou le passage à une gestion en régie directe.

Les utilisateurs associés

En parallèle, des questionnaires de satisfaction ont été diffusés en décembre dernier à l'intention des différents utilisateurs du service de restauration (écoliers, parents d'élèves, seniors...) afin de recueillir leurs impressions et leurs attentes. Préparée en comité technique, l'enquête de satisfaction ciblée pour les enfants scolarisés et les parents d'élèves a été amendée en commission scolaire extra-municipale.

D'autre part, Rachida Sadane, adjointe à la maire déléguée à l'Enseignement, a souhaité associer les fédérations de parents d'élèves à cette réflexion au sein d'un groupe de travail « pour prendre en considération leurs attentes en matière de restauration scolaire ». Dans un même but d'information et de transparence, l'élue a également convié les parents d'élèves à une visite dans les cantines d'un groupe scolaire, fin janvier, et à la cuisine centrale début février.

Vers une alimentation durable

Lutte contre le gaspillage alimentaire (*lire ci-contre*) et valorisation des biodéchets avec des tables de tri, mise en place des menus végétariens ("planète") depuis 2014, préparations à base de fruits et légumes frais en partie locaux et/ou issus de l'agriculture biologique... La qualité des plats servis et les démarches dans lesquelles la Ville s'est investie aux côtés de son prestataire, loin d'être remises en question, devraient être renforcées, quel que soit le mode de gestion privilégié. C'est en tout cas le vœu de la municipalité, partagé, d'après les réponses aux questionnaires des différents usagers. ■ O.B.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

OPÉRATION "C'EST FINI, ZÉRO GASPI !"

La Ville s'engage, avec son prestataire de restauration collective, dans l'initiative de réduction du gaspillage alimentaire menée par l'association International Food Waste Coalition.

"C'est fini, zéro gaspi !". C'est le nom du projet qui va être mené, à partir de février, dans les cantines des écoles élémentaires et à la cuisine centrale de Fresnes pour favoriser la réduction le gaspillage alimentaire. Cette opération, menée en partenariat avec le prestataire de restauration collective Sodexo et l'association International Food Waste Coalition, consistera, dans un premier temps, en la pesée de tous les déchets issue de la cuisine centrale et dans les offices des écoles

élémentaires, afin de réaliser un diagnostic chiffré du gaspillage alimentaire. S'ensuivront des actions de sensibilisation auprès des enfants à partir de kits éducatifs fournis par l'association, encadrés par les équipes périscolaires, puis, une nouvelle phase de pesées pour évaluer leur impact. Un beau projet pédagogique au service du bien-manger et de la préservation de l'environnement. ■ O.B.

internationalfoodwastecoalition.org/cest-fini-zero-gaspi/

Crise sanitaire

POINT DE SITUATION

Couvre-feu à 18 h, prolongation de l'état d'urgence, vaccination, etc. Où en sommes-nous ?

Le 20 janvier, l'Assemblée nationale a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin. À l'heure où nous mettons sous presse, le 27 janvier, un reconfinement est évoqué. Voici, pour l'heure, les éléments à retenir :

> **Couvre-feu à 18 h ;**
> **Scolaires et sessions d'études surveillées** peuvent dépasser 18 h. L'accueil périscolaire est maintenu jusqu'à 19 h ; les activités sportives en intérieur sont suspendues.
> Les salles de spectacle (**MJC Louise-Michel, Grange Dimière**) et les équipements

sportifs clos, restent pour l'heure fermés.

> **Campagne de vaccination :** Suivant la stratégie définie par le Gouvernement et l'Agence Régionale de Santé, la vaccination s'effectuera en trois phases :
- **phase 1 (27/12 et janvier) :** personnes de 75 ans en Ehpad ou en unité de soins de longue durée, personnes soignant travaillant dans ces établissements avec plusieurs facteurs de comorbidité, professionnels de la santé, pompiers et aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou à risque, personnes handicapées dans les établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou à risque ;
- **phase 2 :** les plus de 75 ans, vivant à domicile (du 18/01 jusqu'à fin février/début mars)

et personnes de 65 à 74 ans (dès fin février/début mars) ;
- **phase 3** (au printemps) : personnes de 50 à 64 ans, professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays (sécurité, éducation, alimentaire), personnes vulnérables et précaires, professionnels qui les prennent en charge, personnes vivant dans les hébergements confinés ou lieux clos et le reste de la population.

Le vaccin est **gratuit, non obligatoire et ne nécessite pas d'ordonnance**. La vaccination s'opère en **deux injections**, espacées de plusieurs jours, du même vaccin à chaque fois. ■

Retrouvez les dernières actualités sur fresnes94.fr

En bref

Démocratie locale Suivez le prochain conseil municipal le 11 février

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 11 février, à 19 h, au gymnase Pierre-Périquoï, si les conditions sanitaires le permettent, mais ne sera pas ouvert au public. Dans le respect du couvre-feu à 18 h, le dernier conseil municipal a dû se tenir en visioconférence, le 28 janvier, et a été retransmis en direct. Celui de février le sera également (sur fresnes94.fr/votre-mairie/la-maire-et-ses-elus/le-conseil-en-video/) et sur les réseaux sociaux associés (Facebook et chaîne Youtube). À l'ordre du jour, notamment : l'adhésion de la Ville au Réseau des Territoires d'Innovation Démocratique ; et surtout la présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2021, en préambule du vote du budget primitif qui interviendra lors du conseil municipal du 22 mars.

Élections régionales et départementales de 2021 Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Les élections départementales devraient avoir lieu en 2021, en même temps que le scrutin régional. Initialement prévu en mars 2021, le scrutin a été reporté de plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19. Le texte de loi validant le report devait être examiné fin janvier au Sénat, puis validé par le Parlement durant les prochains mois. La date de convocation des électeurs sera fixée par décret, au plus tard six semaines avant le scrutin. En attendant, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales sur www.service-public.fr (si vous avez récemment déménagé, par exemple), les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement, dans le cadre du recensement.

La page dédiée à la crise sanitaire est mise à jour régulièrement sur fresnes94.fr

Restez également informés sur les réseaux sociaux :



CAMPAGNE DE VACCINATION

La Ville, qui s'associe activement à la campagne de vaccination massive, met tout en œuvre pour faciliter l'accès des Fresnois concernés par cette vaccination. Malgré la proposition de la Ville, le centre municipal de santé n'a pas été retenu par les services de l'État dans la mesure où le nombre de vaccins reste limité.

Les Fresnois de 75 ans et plus devront donc se rendre dans le centre de santé le plus proche, notamment :

- **L'Hajū-les-Roses, CMS, 2 rue des Accacias, 01 56 70 17 35 ;**
- **Chatenay-Malabry, 160 av. de la Division-Leclerc, 0800 009 110 / Doctolib ;**
- **Massy, 8 place Victor-Schoelcher, ville-massy.fr ;**
- **Orly, 14 Ter av. des Martyrs de Chateaubriand, 01 48 90 24 08 / Doctolib.**

> **Attention ! Ne vous déplacez pas sans prendre rendez-vous. Il convient en effet de contacter le centre de vaccination choisi via les contacts ou sites web indiqués ci-dessus ou en appelant le numéro national 0 800 009 110 (7 j./ 7 de 6 h à 22 h), qui vous mettra en relation avec le centre de vaccination local le plus proche.**

La Ville propose un **service de transport aux personnes de 75 ans et plus** qui ne peuvent se déplacer vers le centre de l'Hajū-les-Roses, soit parce qu'elles présentent le besoin d'être véhiculées, soit parce qu'elles ne peuvent être accompagnées par un proche. Pour bénéficier de ce service, appelez le **01 49 84 57 60** (lun.-ven., 9h-12h et 14h-17h).

> Nos agents vous inscriront sur la plateforme mise en place sur l'Hajū-les-Roses. Vous serez alors contactés pour fixer un rendez-vous au centre de vaccination. Nous fixerons avec vous les modalités de votre accompagnement pour vous y rendre.

Accès au numérique

UNE NOUVELLE AIDE POUR UNE MEILLEURE CONNEXION

Télétravailler dans de bonnes conditions, développer son entreprise en ligne, accéder aux services dématérialisés : pour répondre à ces besoins, accrus par la crise sanitaire, le Gouvernement veut garantir

un accès à un Internet de bon haut débit pour tous. Pour ce faire, il propose, avec le dispositif de Cohésion Numérique des Territoires, une nouvelle aide afin de répondre aux besoins de connexion des habitants. Concrètement : jusqu'au 31 décembre 2021, les particuliers et entreprises éligibles au dispositif peuvent solliciter cette aide qui peut aller jusqu'à 150 euros et porte sur le coût d'équipe-

ment, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue, proposée par des opérateurs locaux et nationaux et labellisée "Cohésion numérique des territoires". Comment ? Il suffit de vous rendre sur le site amenagement-numerique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere, de choisir un opérateur puis une solution d'accès Internet sans fil la plus adaptée à votre situation. ■



Projet immobilier

Visuel non contractuel © Cabinet AAU Mastrandreas

UN TRAIT D'UNION ENTRE DEUX AVENUES

Un permis de construire a été accordé en octobre dernier à la société Expansiel Promotion pour la construction d'un ensemble immobilier entre les avenues de Stalingrad et de la Paix.

D'ici janvier 2024 (date annoncée de livraison), un ensemble composé de deux bâtiments de 46 logements, destinés à la vente, sortira de terre entre les 16-18 avenue de la Paix et les 15-17 avenue de Stalingrad. Cette résidence, qui sera fermée par des clôtures, bénéficiera d'un parking en sous-sol de 47 places et sera érigée, au plus haut, sur six étages côté avenue de Stalingrad, dont le dernier sera en retrait (attique). Conçues par le même architecte, ces nouvelles constructions s'inscriront dans la continuité de l'immeuble adjacent, toujours côté avenue de Stalingrad. L'ensemble sera plus bas (trois étages)

versant avenue de la paix, en cohérence avec le tissu résidentiel. Les façades de ces futurs bâtiments seront en partie en plaquettes de terre cuite et par ailleurs d'une teinte blanc cassé. Les menuiseries seront en bois et aluminium et les garde-corps en serrurerie gris anthracite, le tout en harmonie avec l'ensemble voisin.

Le local de l'association des Restos du Cœur se trouvant sur la parcelle que le propriétaire actuel, I3F, vend au promoteur Expansiel Promotion (*branche développement de Valophis Habitat*, NDLR), le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre et la Ville cherchent une solution de relogement adaptée à l'activité de l'association, qui pourra cependant rester jusqu'à la fin de sa campagne d'hiver, en mars.

Une performance énergétique améliorée et un espace vert dédié

Ces nouveaux logements seront raccordés au

réseau de chauffage urbain par la géothermie et seront conçus pour afficher une performance énergétique améliorée de 10 % par rapport à la réglementation thermique. Par ailleurs, outre des toits terrasse végétalisés, 52 % du terrain sera alloué aux espaces verts, dont 32 % en pleine terre, avec, au centre de la résidence, un espace de jeux pour les enfants. Le cèdre existant sera conservé et 17 nouveaux arbres seront plantés. Enfin, un cheminement piéton, qui fait la jonction entre les deux avenues sera rétrocedé à la Ville pour en garantir l'accessibilité à tous. Ce projet immobilier, dont les travaux devraient débuter en septembre 2021, a été présenté aux membres du conseil de quartier nord lors des réunions de présentations de la modification du Plan local d'urbanisme (*lire ci-contre*). À l'issue de cette réunion, une étude d'ensoleillement a été demandée au promoteur afin de répondre aux questionnements des riverains. ■ O.B.

Plan local d'urbanisme

LE PLU MODIFICATIF PRÉSENTÉ AUX CONSEILS DE QUARTIER

Au total, plus de 130 personnes ont assisté aux réunions de présentation des modifications du PLU, organisées en visioconférence. Les comptes rendus détaillés sont en ligne sur le site de la Ville.

En décembre, les membres des trois conseils de quartier ont été invités à découvrir en avant-première les évolutions qui sont envisagées sur le PLU, selon leur secteur. Cette modification du PLU a notamment pour objectif de limiter la densification (dans la limite des marges de manœuvre permises par l'État et la réglementation), en s'appliquant rapidement aux projets en réflexion. Si les réunions devaient se tenir en visioconférence pour respecter les restrictions sanitaires, ce sont tout de même plus de 130 personnes qui y ont assisté (27 pour le centre, 48 pour le nord et 56 pour le sud) et qui ont pu échanger avec les élus et les membres de l'administration sur l'avenir

de l'urbanisation de leur ville et quartier. Des projets concrets ont notamment été abordés par secteur, ainsi que des grandes thématiques liées, comme le stationnement et la circulation. Il a également été fait référence à la Charte fresnoise de la construction et du logement durables, adopté en septembre 2020. Pour rappel, une enquête publique est prévue au printemps 2021. Les habitants pourront alors émettre leurs remarques qui seront ensuite étudiées par la Ville avant l'approbation de la modification prévue à l'été 2021. ■ O.B.

À lire Retrouvez les compte-rendus des réunions publiques de décembre sur fresnes94.fr/a-votre-service/urbanisme/plu/

Démocratisation culturelle

PAS DE TRÊVE POUR LA MUSIQUE !

La crise sanitaire n'aura pas eu raison de nos musiciens en herbe : le projet Démos, mené avec la Philharmonie de Paris, se porte au mieux !

« La pratique n'a pas été interrompue [...], les musiciens en herbe continuent leur apprentissage avec les intervenants de la Philharmonie de Paris. Même si les tuitis et grands rassemblements sont pour le moment suspendus, le groupe est très soudé et très investi dans son travail », rapporte Maëlle Pereira, coordinatrice Enfance.

Pour rappel, douze élèves de l'école Jean-Monnet participent, depuis l'automne 2019, au Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Démos) porté par la Philharmonie de Paris.



Pour leur deuxième année (il s'agit de la deuxième saison de Démos à Fresnes, NDLR), les quatre bassonistes et huit clarinettes en herbe n'ont pas trop pâti des périodes de confinement. Si le projet a été mis entre parenthèses jusqu'à mi-avril lors du premier confinement, mai a laissé place à la mise en place de cours à distance via plusieurs supports numériques (applications, courriels) et à des cours en visioconférence, une fois par semaine : « l'investissement des animateurs, Fatima et Abou, a été incroyable ! La cohésion de groupe a été décollée pendant cette

période », confie encore Maëlle. Chaque mardi et jeudi, de 16 h 30 à 18 h 30 au centre de loisirs Willy-Ronis, nos jeunes apprenants se retrouvent ainsi depuis septembre avec leurs animateurs et leurs intervenants musicaux, Carmen (basson) et Florian (clarinette), pour poursuivre l'aventure Démos.

Si les représentations sont reportées compte tenu de la situation sanitaire, le groupe devrait retrouver l'orchestre du Val-de-Marne à l'occasion d'un stage à la Grange dîmière, en avril. ■ H.C.

Chantier éducatif

« ON EMBELLIT NOTRE QUARTIER »

Quatre jeunes de la Lutèce ont rénové un local à encombrants de leur quartier dans le cadre d'un chantier éducatif mené par l'association Espoir.



Quatre jeunes de 20 ans ont rénové un local à encombrants du quartier de la Lutèce, encadrés par des éducateurs de l'association Espoir.

« On est fiers d'embellir le quartier où on a tous grandi » ; « Cela nous motive de faire quelque chose pour notre cité » ; « On avait envie d'aller sur le chantier le matin, le cœur y était ! ». Du 18 au 22 janvier, Bryan, Djilali, Fazal et Taylor, tous âgés de 20 ans, ont participé à un chantier éducatif à La Lutèce, leur quartier, que l'antenne locale de l'association Espoir - CFDJ (Centres familiaux de jeunes) leur a proposé. Durant cinq jours, ils ont installé,

pour le compte du bailleur social France Habitation, une palissade en bois pour isoler visuellement le local à encombrants situé face au 91 rue du Professeur Einstein.

Encadrés par Amadou Niang, éducateur spécialisé, et un encadrant technique de l'association, la bande de "potes" a pu apprendre les techniques de pose de clôture, le respect des règles de sécurité, et celui des horaires

tout simplement. Également suivis par la Mission locale, ces jeunes sont en recherche d'emploi après avoir suivi une formation. Ce chantier était une façon de garder un lien avec le travail tout en gagnant un peu d'argent. Pour eux, l'association Espoir « est précieuse. Elle nous donne un sérieux coup de main. Elle a sauvé des gens ici ! », témoignent, d'une seule voix, les jeunes hommes. ■ O.B.

Lire aussi p.5.

En bref

Fresnéthon L'heure du bilan

Pour cette édition particulière sur fond de Covid-19, le Fresnéthon a su se réinventer : concours dessins par l'association Salsoneando con Cuba ; collecte de piles usagées "Batribox" ; projet vidéo *Dans la peau* du service municipal de la Jeunesse ; vente de tee-shirts par les jeunes du CSC Avara ; dons généreux de l'AASF et de la Croix-Rouge, notamment ; actions diverses du périscolaire, etc. Ces actions ont permis de récolter près de 3 050 € (hors dons en ligne et Batribox), au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

Outil numérique Retour de la lettre d'informations

La Ville relance sa lettre d'informations numérique. Plus d'actualités et d'informations pratiques, des contenus enrichis, un nouveau look... Cette lettre nouvelle formule sera envoyée aux inscrits toutes les deux semaines. Pour vous abonner, rendez-vous sur le site fresnes94.fr, rubrique "newsletter" en page d'accueil. Remplissez les informations via le formulaire dédié et vous recevrez les deux prochaines lettres les 9 et 23/02. Bonne lecture à tous !

Recrutement Lutte contre l'isolement des personnes âgées

Le CCAS recrute, à partir de février en partenariat avec le CSC Avara, un service civique. La mission prioritaire de ce jeune est de lutter contre l'isolement des personnes âgées : veille sociale et création de liens auprès des personnes âgées fragiles ou isolées repérées par tous les vecteurs possibles, contacts directs, signalements de voisinage ou de partenaires ; visite à domicile ou par lien téléphonique régulier ; réalisation de menus services (dépannage de courses, pharmacie, aide aux démarches administratives). Une fois la crise sanitaire passée : facilitation de l'accès des personnes âgées fresnoises aux services et prestations proposées (loisirs, culture, etc.), mise en place d'animations au sein du foyer ou des résidences autonomie... Mission de 8 mois à mi-temps.

affairesociales@fresnes94.fr / 01 72 04 55 70



Fin d'année 2020

DESSINE-MOI TON NOËL

La Ville a organisé un concours de dessin dans les accueils de loisirs sur le thème "Dessine-moi ton Noël". Les jeunes fresnois, ravis de se prêter au jeu, ont vu leurs œuvres exposées dans le hall de l'hôtel de ville puis devant les différents groupes scolaires de la ville. Une belle façon de faire perdurer l'esprit des fêtes de fin d'année. Bravo à eux !



12 janvier

LE PARTAGE AVANT TOUT

Faute de pouvoir organiser le traditionnel banquet des aînés, compte tenu du contexte sanitaire, la Ville et le CCAS ont organisé la distribution de colis à l'occasion des fêtes et de la nouvelle année. Un moment de partage, la convivialité entre parenthèses, certes, mais qui veut dire beaucoup pour les seniors fresnois. Ici la maire Marie Chavanon, avec un administré bénéficiaire.



Décembre 2020-janvier 2021

UN TOCORO POUR SALSONEANDO

Hugo Giné est le grand vainqueur du concours de dessin, organisé par l'association Salsoneando con Cuba, à l'occasion du Téléthon. Son Toco-ro, oiseau emblématique de Cuba, deviendra le logo de l'association de danse cubaine pour trois ans. Bravo à lui !



Janvier 2021

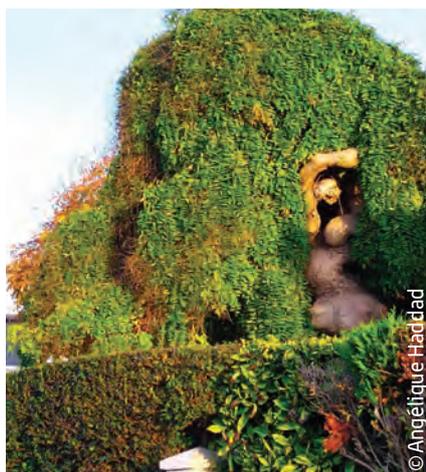
DES GESTES QUI COMPTENT

L'association Se Canto qui, pour maintenir le lien social entre les générations, chante et joue de la musique dans les maisons de retraite et hôpitaux gériatriques, a, cette année, apporté de la joie autrement au travers de petits présents et autres gestes fraternels envers les personnes âgées de Fresnes. Le tout en partenariat avec le Secours populaire et les Scouts de Fresnes qui ont réalisé des dessins, comme ici à la résidence autonomie de Charcot. Par ailleurs, des écoliers de Jean-Monnet ont également confectionné des cartes de vœux pour les résidents de la maison de retraite Soleil d'Automne.

Novembre-Décembre 2020

DES FRESNOIS INSPIRÉS

Lors du second confinement, décrété en novembre dernier, la Ville a relancé son concours photo #Fresnesdema fenêtre sur les réseaux sociaux. Vous avez été encore nombreux à y participer, un grand merci à vous ! Une exposition des clichés qui ont tapé dans l'œil du jury est prévue prochainement. En voici un aperçu ci-dessous. Un concours #Fresnes-gourmande spécial fêtes a également été proposé. Ci-contre, la bûche vanille-mangue de Nadia Wagner, grande gagnante. Retrouvez la recette complète sur fresnes94.fr.





À l'ESAT " les Ateliers de Fresnes ", près d'une centaine de compagnons, en situation de handicap psychique, mental ou social, travaillent dans cinq ateliers distincts. En photo, Sandrine et Bruno, à l'atelier restauration interne, confessent : « nous aimons travailler ici et nous aimons notre métier. Nous sommes plutôt une équipe joyeuse et c'est important ! »

HANDICAP

Pour une ville accessible à tous

Avec 12 millions de personnes touchées par le handicap en France, le sujet est bien l'affaire de tous. La Ville, les structures dédiées et les associations sont mobilisées afin de rendre le territoire accessible et la vie plus facile, à tous.

Dossier réalisé par Hélène Cail

12M

de Français
sont concernés
par le handicap

3,3M

c'est, en euros,
le budget consacré à la mise
aux normes des bâtiments
municipaux, jusqu'en 2024

1/3

des Fresnois sont un
jour ou l'autre touché
par le handicap ou les
accidents de la vie

« **L**e handicap ne peut pas être un handicap », disait le célèbre physicien théoricien et cosmologiste britannique, Stephen Hawking, atteint de sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Si, au fil des siècles, la médecine a fait des avancées considérables, il n'en demeure pas moins que, de façon assez paradoxale, le nombre de personnes considérées comme en situation de handicap ou accidentées de la vie est en constante augmentation. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), celle-ci est notamment due au vieillissement de la population, qui engendre une rupture d'autonomie, et à l'augmentation des maladies chroniques. En cela, la politique de la ville se doit d'être solide et exemplaire, tant au niveau de l'accompagnement, du recrutement, que de la sensibilisation au handicap ; ce qui est le cas à Fresnes.

En France, la loi du 11 février 2005 " pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ", marque un tournant considérable. Est alors défini comme handicap « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Cette loi défend notamment le principe du droit à compensation du handicap et de l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des personnes handicapées. En outre, elle veut rendre l'espace public accessible à tous.

Cinq grandes catégories de handicaps sont par ailleurs établies : moteur, sensoriel (visuel, auditif), psychique (pathologies qui perturbent la personnalité), mental (déficiences intellectuelles) et les maladies invalidantes.

Redonner à la personne en situation de handicap sa juste place

Avec près de 12 millions de Français concernés et « un tiers de la population fresnoise touchée de près ou de loin par le handicap », rapporte Philippe Lecomte, conseiller municipal délégué notamment

aux Travaux et suivi de l'Agenda d'accessibilité programmé (lire ci-contre), les objectifs en matière d'accessibilité sont conséquents.

En 2012, une commission autour du handicap (composée d'un conseil des sages, des services techniques de la ville et de l'agglomération, des associations et des élus) a été mise en place à Fresnes et a donné lieu à la création d'une charte Ville-Handicap, intitulée " Agir pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap à Fresnes ". Dans cette démarche de rendre l'espace public (plus) accessible aux personnes en situation de handicap, la Ville a, dans la foulée, réalisé un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments municipaux ainsi qu'un plan de mise en accessibilité, en 2013.

« Nous avançons point par point sur chaque bâtiment »

En 2016, le Conseil municipal a voté un Agenda d'accessibilité programmée, lequel traduit l'engagement de la Ville dans la programmation, le financement et la réalisation de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments municipaux. Un vaste programme qui s'étend jusqu'en 2024, pour un budget de 3,3 millions d'euros.

Avancées significatives

« Nous tenons un calendrier avec un investissement mis en place sur plusieurs années, où chaque établissement doit être mis aux normes », expliquent Régis Oberhauser et Brigitte Tironneau, respectivement adjoint et conseillère municipale déléguée à la Santé et à la perte d'autonomie. Nous avançons point par point sur chaque bâtiment, en définissant, bien sûr, des priorités ».

Chantier d'envergure, l'accueil unique de la mairie, inauguré le 5 septembre dernier, marque une avancée significative en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : « avec ses deux rampes d'accès, son monte-personne qui permet d'accéder notamment à la salle des mariages, une borne numérique et un des guichets rabaissés à la régie, la mairie est accessible aux personnes en fauteuil roulant ! », se réjouissait Laurence Devilette, qui a créé le comité local ►►

Questions à



PHILIPPE LECOMTE,
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
NOTAMMENT AUX TRAVAUX ET SUIVI
DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ
PROGRAMMÉ

Qu'est-ce que l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) ?

C'est un agenda qui traduit l'engagement de la Ville dans la programmation, le financement et la réalisation de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments municipaux. Voté en conseil municipal le 30 juin 2016, puis validé par le Préfet du département, l'Ad'Ap comprend une réalisation de travaux annuels qui s'étendront jusqu'en 2024, pour un coût de 3,3 millions d'euros.

Qu'en est-il concrètement ?

Après les travaux importants de réhabilitation du gymnase Pierre-Périquoï, et le chantier d'envergure de l'accueil unique, inauguré en septembre dernier, nous continuons les travaux de mise en accessibilité des différents bâtiments communaux et de l'espace public. Chaque année, nous effectuons de nouvelles tranches de travaux. Nous avançons sur l'accessibilité à Fresnes, nous tenons chaque année le rythme des travaux.

Quels sont les enjeux locaux ?

Poursuivre la mise en accessibilité des espaces recevant du public pour que chacun, quelle que soit sa mobilité, puisse trouver sa place. J'attire aussi l'attention sur l'importance du civisme : un tiers des Fresnois sont un jour ou l'autre concerné par le handicap ou les accidents de la vie. Il est important de respecter les espaces de stationnement dédiés aux personnes en situation de handicap, de ne pas se garer sur les trottoirs, par exemple.

► de l'association APF France handicap en septembre dernier.

Des travaux de rénovation avec installation d'une signalétique adaptée (pictogrammes, bandes podotactiles, etc.), mises aux normes, etc. Chaque équipement est étudié : « tous les ascenseurs des différents sites de la ville, y compris ceux dans les écoles, ainsi que les trois toilettes publiques (parcs André-Villette et des Sports, stade Gaston-Roussel) sont aux normes », expliquent Éric L'Hénaff, responsable du service Sécurité-incendie des établissements recevant du public, et Cédric Bouget, référent accessibilité et handicap de la Ville. De nouvelles toilettes publiques accessibles devraient voir le jour d'ici quelques mois au stade de la Paix.

« Nous cherchons à favoriser leur vie sociale et citoyenne »

Depuis 2019, les allées du cimetière sont en cours de rénovation afin d'être rendues complètement accessibles ; les bancs publics usés sont systématiquement remplacés par des bancs pour personnes à mobilité réduite. La totalité des services de la mairie sont par ailleurs équipés de boucles d'induction portatives pour malentendants, et des boîtiers de commande universelle pour malvoyants sont par ail-

leurs disponibles, sur demande et gratuitement, en mairie.

« L'accessibilité ne relève pas uniquement de la mise aux normes ou des travaux des bâtiments, elle relève aussi de la formation et de l'accompagnement », explique encore Brigitte Tironneau.

Commissions spéciales

En cela, la commission communale d'accessibilité, remise en place en 2017 et qui se réunit en moyenne trois fois par an en présence d'élus, de représentants de la société civile et d'associations, joue un rôle important. « Lors de ces commissions, nous échangeons la plupart du temps sur des problèmes dits matériels, en vue de favoriser l'intégration et l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans la cité. Mais nous cherchons également à favoriser leur vie sociale et citoyenne », déclare Raphaël Adam, responsable du Centre communal d'action sociale (CCAS). Dans cette volonté, le CCAS a mis en place, le 12 novembre dernier, une nouvelle commission consacrée au handicap, "Accompagnement du handicap tout au long de la vie". Ce groupe de travail composé de sept membres du conseil d'administration du CCAS se réunira deux fois par an, sur des sujets précis. Présidée par le vice-président du CCAS, Christian Caristan, par ailleurs conseiller municipal à l'Action sociale et

aux seniors, cette nouvelle commission a pour but de « s'intéresser de plus près au sort des personnes en situation de handicap et d'étudier quelles actions concrètes le CCAS pourrait porter en leur faveur ».

L'ESAT " Les ateliers de Fresnes " : l'inclusion et l'insertion par le travail

Ouvert en 1993 au 2/4 avenue de la Cerisaie, l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) " les Ateliers de Fresnes ", géré par l'Association de défense et de protection des enfants et adultes déficients (ADPED 94), joue un rôle considérable dans l'inclusion des personnes en situation de handicap mental, psychique et social. À Fresnes, ce sont ainsi 93 ETP (équivalent temps plein), qui ont une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et une orientation professionnelle en ESAT délivrées par la Maison départementale des personnes handicapées, qui sont affectés sur quatre ateliers : la blanchisserie, les espaces verts, l'entretien des locaux et le conditionnement, lequel a une spécificité, le montage des cadres publicitaires. Un nouvel atelier interne consacré à la restauration froide a également vu le jour dernièrement. « Notre mission première est d'accompagner par le travail et la professionnalisation. En parallèle, une équipe médico-sociale accompagne la personne sur des sujets divers, comme l'héberge-

Handicap psychique

AIDER LES PROCHES DES MALADES

Association nationale à délégations départementales, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) apporte un soutien précieux.

« Les malades que nous représentons sont atteints de pathologies assez sérieuses, explique Jacqueline Mossino, déléguée de l'Unafam 94 à Fresnes. La crise sanitaire que nous connaissons n'a évidemment pas aidé : elle est source de malaise, de stress

et de dépression. Il ne faut pas négliger ces symptômes. Un accompagnement médical et/ou psychologique peut être nécessaire. Elle peut aussi être à l'origine de troubles psychiques plus sévères encore, ou aggraver ceux qui existent déjà. C'est une épreuve très difficile, pour les malades et pour ceux qui les accompagnent. »

Créée en 1963, l'Unafam considère l'entraide comme essentielle pour les malades et leurs proches. Ainsi, l'association accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. Il s'agit d'un accompagnement par des pairs, complémentaire de celui des professionnels de l'association : psychologues, assistantes sociales,

juristes, psychiatres, etc. « Il est essentiel de ne pas rester seul face à la maladie psychique d'un proche. Les liens avec d'autres familles qui vivent une situation similaire sont au cœur de notre action », déclarent encore Jacqueline Mossino et Martine Aïoutz, également très engagée dans l'association.

Dispositifs d'aide et groupes de parole

C'est pourquoi l'association a mis en place des dispositifs pour aider, se former et informer ceux qui le souhaitent, mais aussi pour rompre la solitude et maintenir un accompagnement au quotidien. Pour la troisième année consécutive, l'antenne locale de l'Unafam organise des accueils et des groupes de parole à Fresnes, le plus



possible en présentiel, y compris pendant la crise sanitaire. La délégation de l'Unafam 94 garantit également un accueil téléphonique, assuré par des bénévoles, pour apporter soutien, information et orientation. ■

> Accueils et groupes de parole de l'Unafam à Fresnes : 06 43 72 44 30 ;
 > accueil téléphonique de l'Unafam 94 : 01 41 78 36 90 ;
 > plateforme téléphonique gratuite Psy Ile-de-France, numéro vert, 7 jours sur 7, de 13 h à 21 h : 01 48 00 48 00. Destinée aux Franciliens touchés par les troubles psychiques et à leur entourage, elle vise à faciliter l'accès aux soins psychiatriques. Ce dispositif d'écoute et d'information est là pour aider les personnes malades, ainsi que leur famille ou leur entourage, à s'orienter dans le réseau de soins.



L'inauguration de l'accueil unique, le 5 septembre dernier, marque un tournant significatif en matière d'accessibilité aux bâtiments de la ville.

ment, le loisir, l'accessibilité à la mesure de protection ou encore les activités de soutien au numérique, au code le route, etc. », expose Sonia Braudel, directrice adjointe. « Notre volonté est que la personne se sente complètement citoyenne et s'inscrive dans la vie, autant que dans la ville. Nos portes ne sont pas fermées », complète Gilles Le Duigou, directeur de l'ESAT mais également du foyer d'hébergement Jacques-Josquin voisin, dont la moitié des résidents travaille à l'ESAT. Un intérêt particulier est donné à l'accompagnement vers la formation, grâce à l'adhésion de l'établissement au réseau "Différent et compétent", qui s'inscrit dans le processus de reconnaissance des acquis par l'expérience (RAE), validé par l'Éducation nationale. Véritable fourmilière où règnent à la fois l'esprit d'équipe et « beaucoup d'entraide et de bienveillance », confesse Jacqueline Gorgue, vice-présidente de l'ADPED 94, l'ESAT de Fresnes mise aussi beaucoup sur l'importance de la citoyenneté, notamment par le biais du Conseil de la vie sociale (CVS), l'équivalent du comité social et économique dans le privé. « Nous les rendons ainsi acteurs de l'établissement. C'est une coparticipation et une coconstruction. Les gens s'y sentent bien, cela donne un autre sens à leur vie, c'est là l'âme de cet établissement », rapportent encore Sonia Braudel et Gilles le Duigou.

L'accompagnement précieux des associations

De nombreux bénévoles sur la ville donnent de leur temps pour accompagner, guider, proposer un service adapté aux personnes en situation de handicap ou à leurs proches. C'est le cas de l'Unafam qui vient en aide aux proches des personnes malades ou handicapées psychiques (lire p.14), ou, dans un autre registre, de la bibliothèque sonore, qui enregistre notamment, chaque mois, votre *Panorama*. Créée en 2000 par Paul Genest, la structure fresnoise fait partie du réseau de l'association nationale des Donneurs de voix

(ADVBS), reconnue d'utilité publique, et propose, grâce à ses bénévoles passionnés, une offre spécifique à destination du public empêché de lire, non ou malvoyant. En septembre dernier, Laurence Devilette et Stéphanie Van Varenberg ont créé le comité local de l'association APF France-Handicap, portées par la « volonté d'en faire plus en aidant les personnes en situation de handicap ». Si les permanences mensuelles sont suspendues pour le moment en raison de la situation sanitaire, Laurence Devilette reste plus que jamais mobilisée (lire carnet d'adresses ci-contre).

Comme le disait Goethe, « traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être »... En cela, nous sommes tous concernés. ■

késako ?

Les AESH

Les Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels qui ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une école pleinement inclusive, ils contribuent à offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins. Les AESH sont des agents contractuels de l'État, recrutés par contrat de droit public pour une durée de trois ans, renouvelable une fois, avec possibilité d'obtenir à terme un contrat à durée indéterminée.

> **Intéressés pour devenir AESH ?** Plusieurs élèves de Fresnes n'ont pas encore d'AESH. Pour postuler, merci d'envoyer un courriel avec CV et lettre de motivation à lea.mresco@ac-creteil.fr ou renaud.acker@ac-creteil.fr

Merci de mettre également en destinataire laurence.lecomte@ac-creteil.fr et de préciser le souhait d'intervenir sur le secteur de Fresnes/Chevilly-Larue.

Répertoire

CCAS

7, square du 19-Mars-1962
01 72 04 55 70

Espace départementale des solidarités (EDS)

01 49 84 09 05

ADPED 94

01 46 68 30 62
adped-secretariat@wanadoo.fr

UNAFAM

(lire encadré page 14)

ESAT

« Les Ateliers de Fresnes »
01 49 84 02 22

APF France Handicap

Délégation 94 : 01 42 07 17 25
Comité local, Laurence Devilette :
laurence.devilette@apf.asso.fr
et 06 98 48 03 01

Association Les Donneurs de voix - bibliothèque sonore

01 46 68 46 08 / bsfresnes.fr

Le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) « Résidence Marcel Huet »

1, rue Henri Dunant
94550 Chevilly Larue
Tél. : 01 46 75 31 57

Institut médico éducatif (I.M.E.)

« Les Lilas » - L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 01 56

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

7-9 Voie Félix-Eboué, Créteil
01 43 99 79 00

L'association APF France handicap, entreprend une campagne de sensibilisation à Fresnes, du 8 au 20 février. Elle a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population sur son travail, et d'obtenir de nouvelles adhésions. Elle ne fera pas l'objet d'une collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus. Une équipe d'une dizaine de membres, porteurs d'une tenue et d'un badge, iront à votre rencontre en centre-ville.



1

Service municipal des Sports



2



L'esprit d'équipe

Encourager, promouvoir la pratique sportive locale, enseigner les activités physiques, gérer les installations... Le service municipal des Sports va, court et vole aux quatre coins de la ville pour faire vivre cette même passion. Portait d'une équipe qui gagne.

Entre la Ville et le sport, c'est une belle histoire d'amour et d'émotions fortes. Et pour que cette histoire touche le plus grand nombre de Fresnois, il faut défricher de nouveaux terrains de jeu, au sens propre comme au sens figuré. C'est tout le sens de l'action actuelle menée par le service municipal des Sports. Surtout en ces temps incertains où la Covid-19 a fait irruption dans nos vies depuis mars 2020. « Nous avons dû en effet continuellement nous adapter aux diverses situations qui se sont succédé au fil de ces derniers mois, contextualisent Nathaëlle Paul-Émile et Héléne Martine, respectivement responsable adjointe du service des Sports et responsable du pôle Enfance et Sports. Il a fallu être créatifs, patients, organisés et unis pour présenter une offre de qualité et sécurisée aux passionnés de sport ».

Une mission relevée avec efficacité par une équipe soudée et motivée, qui œuvre au quotidien dans les écoles, les centres de loisirs, dans les gymnases, aux quatre coins de la ville. Un véritable travail de l'ombre incarné par Nathaëlle Paul-Émile, Héléne Martine, Benjamin Walbert, coordinateur des activités, et Moustapha N'Doye. Auxquels s'ajoutent une dizaine d'éducateurs sportifs, quatre gardiens

d'équipements, cinq remplaçants, et le personnel municipal qui, 7 jours sur 7, de 7h à 22h, gère et entretient les structures sportives pour garantir leur propreté et leur utilisation optimale. « Le service municipal des Sports élabore les plannings scolaires, associatifs et publics, participe à l'organisation des manifestations et accompagne les clubs sportifs dans leurs démarches pour leur offrir les meilleures conditions d'encadrement », précise la responsable adjointe du service.

Pour renforcer cette dynamique, la municipalité consacre un budget conséquent à la rénovation de ses équipements pour permettre aux Fresnois de bénéficier d'un ensemble sportif qualitatif. En atteste la récente réhabilitation du gymnase Pierre-Périquoi qui a représenté un budget de près de 1,1 million d'euros TTC, dont 400 000 euros de subventions (Région, Métropole, SIPPAREC).

Forte de ses 15 équipements qui jalonnent le territoire, la Ville a mis l'accent sur de nouvelles constructions, en particulier le gymnase des Frères-Lumière, qui viendra compléter l'offre dans le cadre du programme immobilier de I3F.



1 Les activités sportives proposées par le service des Sports sont variées et sortent parfois de l'ordinaire. Ici, de l'escrime lors d'une session de Passeport jeunes.

2 En haut : Impliqués et accueillants, Sylvie Laville et Mustapha Benbouha sont les gardiens du stade Gaston-Roussel. En bas : Le gymnase Pierre-Périquoi a été réhabilité entre 2018 et 2019.

3 Nathaëlle Paul-Émile, Hélène Martine Benjamin Walbert ont su construire une dynamique sportive efficace au sein de la ville.



4 Le sport profite à l'épanouissement de tous grâce aux éducateurs sportifs qui interviennent tout au long de l'année.

Favoriser le loisir avant tout

Riche et diversifiée, l'offre municipale l'est assurément, à l'image du panel d'activités proposées en direction des jeunes de 4 à 15 ans, pour favoriser le loisir et l'initiation. « *Nous souhaitons mettre à la disposition de tous les publics et de toutes les tranches d'âge un choix d'activités physiques et sportives adaptées* », souligne Nathaëlle Paul-Émile. À chaque âge correspond un programme. Tout d'abord, l'éveil sportif qui s'adresse aux enfants de la moyenne section de maternelle au CP, à raison de trois soirs par semaine hors vacances scolaires. « *Pour les tout-petits, le but est de favoriser la découverte et l'initiation au sport sous forme ludique* », ajoute Hélène Martine.

« Il faut faire preuve d'imagination et proposer des activités qui sortent de l'ordinaire ».

Place ensuite à l'école multisports. Chaque mercredi, hors vacances scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les petits Fresnois découvrent ainsi une offre diversifiée d'activités connues et inédites comme le kin-ball, le kan-jam, le footsal (ou *futsal*), le speedminton ou encore la crosse québécoise. « *Les enfants adorent ce type de jeu qui élargit leur culture sportive, savoure Benjamin Walbert, coordinateur des activités qui sont conçues sous forme de cycles de six à sept séances. Cela aiguise leur curiosité* ». En outre, le matériel est fourni gratuitement, comme en escrime. Quant au tarif pour l'année scolaire (assurance comprise), il va enchanter les parents : 51 euros, quel que soit le quotient familial !

Donner aux enfants l'envie de s'engager en s'amusant : c'est également le pari réussi du Passeport jeunes mis en place pendant les vacances scolaires par le service des Sports. « *Il faut faire preuve d'imagination et proposer des activités qui sortent de l'ordinaire* », sourit Benjamin Walbert. En demi-journée ou à la journée, plusieurs "pass" sont élaborés pour varier les plaisirs. Il y en a pour tous les âges et tous les niveaux ! Fer de lance du service public, le service municipal, qui intervient en milieu scolaire, œuvre en étroite collaboration avec les clubs et les associations pour répartir au mieux les créneaux d'occupation de ses équipements. Parmi elles figure l'Association Amicale Sportive de Fresnes (AASF), fondée le 5 décembre 1897, qui comptabilise 2500 adhérents et 300 bénévoles pour 14 sections.

« Le sport c'est l'affaire de tous »

« *Les associations sportives sont nombreuses et très actives à Fresnes. La Ville entretient des liens étroits avec elles et les soutient car c'est une relation "gagnant-gagnant", essentielle pour l'épanouissement de tous et l'animation de la ville* », souligne Mamadou Dramé, adjoint à la maire, délégué aux Sports (*lire aussi l'encadré ci-contre*).

À l'aube de 2024, année des Jeux olympiques à Paris, la Ville réfléchit ainsi à développer, avec ses partenaires et les habitants, des activités propres à renforcer le sport pour tous. En effet, un terrain de sport n'est-il pas un endroit idéal pour vivre ensemble des émotions fortes ? ■ René Zyserman

En raisons des dernières mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, les stages Passeport jeunes des vacances scolaires de février 2021 sont annulés.



MAMADOU DRAMÉ
ADJOINT À LA MAIRE
DÉLÉGUÉ AUX SPORTS ET
AUX RELATIONS AVEC LES
PARTENAIRES ASSOCIÉS

« *L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'enfants d'accéder à la pratique sportive de leur choix, à des prix abordables pour les familles. Avec les associations, nous souhaitons tisser un lien indéfectible et relationnel, qui s'est renforcé durant la crise sanitaire. Car le sport c'est l'affaire de tous ! C'est un facteur de bien-être individuel et collectif, un enjeu sociétal pour les associations et les clubs qui encouragent fortement la pratique sportive, et le mieux-vivre ensemble.* »

École d'art(s) UNE REPRISE ATTENDUE

Depuis le 5 janvier, les ateliers de l'école d'art(s) ont repris du service, en présentiel pour les enfants comme les adultes. Une bonne nouvelle !



Après avoir fermé ses portes pendant sept semaines pour cause de vacances scolaires et surtout de reconfinement, l'école d'art(s) a tenu à les rouvrir le mardi 5 janvier, pour le plus grand plaisir de ses petits et grands élèves, et de ses dix professeurs.

Une bien bonne nouvelle, même si le lien n'a pas été complètement rompu pendant cette période : « *chaque professeur a assuré un suivi avec ses élèves, chacun avec sa propre méthode et ses consignes de travail, par échange de courriels, de SMS ou via les réseaux sociaux* », explique Patricia Body, responsable de l'administration de l'école d'art(s).

Théâtre, peinture à l'huile, gravure, céramique, dessin, etc., enfants et adultes ont ainsi repris le chemin de l'apprentissage de leurs pratiques respectives, dans le strict respect des gestes barrières. Si comme beaucoup d'autres structures, l'école d'art(s) s'adapte au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures qui en découlent : « *nous nous adaptons au plus près, de façon continue, en modifiant nos horaires et en travaillant sur des alternances de cours en présentiel et en distanciel* », développe encore Patricia Body.

L'école d'art(s) a par ailleurs ouvert un module multi techniques (papier mâché, transfert d'images, pop-up, dessin, peinture, etc.) destiné aux animateurs des centres

de loisirs, afin de leur permettre d'enrichir leur pratique avec les enfants.

Forte de son adaptabilité, l'école d'art(s) espère séduire de nouveaux élèves à l'occasion des inscriptions qui seront ouvertes fin juin, afin « *d'entamer une nouvelle saison plus simple et plus sereine* », conclut Patricia Body. ■ H.C

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'école d'art(s) a aménagé ses horaires comme suit :

- le mardi :

Créa collégien, avancé de 16 h à 18 h ;

Théâtre enfants, reporté au mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 ;

Peinture à l'huile, reporté le lundi de 14 h à 17 h ;

Art prépa, reporté au mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 ;

Gravure, avancé de 14 h 30 à 17 h 30 ;

Céramique, reporté au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 ;

- le mercredi :

Gravure, avancé de 14 h 30 à 17 h 30 ;

Sculpture, avancé de 15 h 30 à 18 h ;

Module Multi techniques – reporté au jeudi de 14 h à 16 h.

- le jeudi :

Théâtre Adulte, reporté au lundi de 14 h à 17 h ;

Peinture abstraction, avancé au jeudi matin de 9 h 30 à 12 h 30 ;

Gravure, avancé de 14 h 30 à 17 h 30 ;

Céramique, avancé au jeudi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Tous les autres cours restent inchangés.

Retrouvez tous les horaires et actualités régulièrement mises

à jour de l'école d'art(s) sur ecoledarts.fresnes94.fr

Contact : 7 rue Louise-Bourgeois,

01 78 68 28 31 / ecoledarts@fresnes94.fr

Peinture, sculpture, gravure, théâtre, céramique, etc. L'école d'art(s) propose de nombreux ateliers pour les enfants comme pour les adultes.



Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez régulièrement le site fresnes94.fr



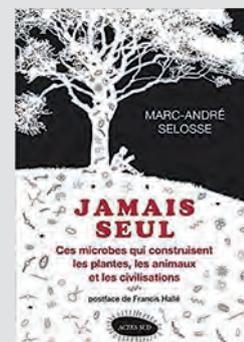
Handpainting, Olivier Baudelocque



Visioconférence

JAMAIS SEUL

Nous savons aujourd'hui que les microbes ne doivent pas seulement être associés aux maladies ou à la décomposition. Au contraire, ils jouent un rôle en tous points essentiels : tous les organismes vivants, végétaux ou animaux, dépendent intimement de microbes qui contribuent à leur nutrition, leur développement, leur immunité ou même leur comportement. Toujours pris dans un réseau d'interactions microbiennes, ces organismes ne sont donc jamais seuls. Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, Marc-André Selosse enseigne dans plusieurs universités en France et à l'étranger. Ses recherches portent sur les associations à bénéfices mutuels (symbioses) impliquant des champignons et ses enseignements, sur les microbes, l'écologie et l'évolution. Il est aussi très actif dans ce domaine par des conférences, vidéo, documentaires et articles. Une conférence proposée par la bibliothèque Gabriel-Bourdin, en partenariat avec l'ASTS (Association Science Technologie Société) et le Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre de l'événement *Les Sciences des livres*.



Samedi 6 février à 17 h, en visioconférence (le lien sera publié sur le site de la Ville et celui de la bibliothèque).

Café des parents de l'Avara

COMMENT PRÉSERVER NOTRE SANTÉ ET CELLE DE NOS ENFANTS ?

Dans le cadre des rencontres du Café des parents proposées par le centre socioculturel Avara, le Docteur Dutilleul, ancien médecin de PMI du Conseil départemental du Val-de-Marne interviendra sur le thème "Comment préserver notre santé et celle de nos enfants ?". Une conférence dans l'air du temps... En numérique ou présentiel en fonction de la situation (présentiel : garde des enfants assurée).

Vendredi 5 février 2021 de 18 h à 20 h au CSC Avara (ou en visioconférence). Sur inscription au 01 43 50 93 09

Espace d'art Chaillieux L'EXPOSITION PAYS-SAGE JOUE LES PROLONGATIONS

L'exposition *Pays-Sage*, qui met à l'honneur sept artistes, est à découvrir jusqu'au 27 février à l'espace d'art Chaillieux.

Initialement programmée entre novembre et décembre 2020, l'exposition *Pays-Sage* a dû s'adapter au contexte sanitaire et au deuxième confinement de novembre. L'espace d'art Chaillieux ayant rouvert ses portes début décembre, et après une pause pendant les fêtes de fin d'année, l'exposition a été prolongée jusqu'à fin février. Vous pourrez y découvrir la vision de sept artistes sur la nature, ou plutôt la position de celui qui la regarde pour en offrir un panorama emprunt d'infini et de pureté, un véritable bol d'air ! Les groupes scolaires et les centres de loisirs

ont tout de même pu être accueillis pour les visites pédagogiques et une vidéo de présentation, en ligne sur la chaîne Youtube de la Ville de Fresnes, donne un aperçu de l'exposition. L'ouverture est maintenue tout le mois de février (si les dernières mesures sanitaires le permettent), même pendant les vacances scolaires. Les individuels sont accueillis par groupe de six maximum et des livrets-jeux pour les 7-12 ans sont à disposition. D'autre part, depuis le 16 janvier, pour s'adapter au couvre-feu, l'espace d'art est ouvert du mardi au samedi de 13 h à 18 h. Prochaine exposition, du 13 mars au 30 avril, à l'occasion de la Journée de la Femme : *Regards de femmes*. ■ O.B.

Espace d'art Chaillieux, 7 rue Louise-Bourgeois.
www.art-fresnes94.fr • contact@art-fresnes94.fr
01 78 68 28 37 / 01 1 72 04 55 14

Bibliothèque DES ATELIERS PLÉBISCITÉS

Proposés une fois par mois à la bibliothèque Gabriel-Bourdin, les ateliers informatiques et sur la préhistoire dédiés aux jeunes, remportent un franc succès !



Depuis 2018, la bibliothèque a mis en place des rendez-vous mensuels : les ateliers *Scratch*, à la découverte du code (7-12 ans) et *La préhistoire au bout des doigts* (10-12 ans). Le premier permet de découvrir un logiciel et le code informatique pour créer des jeux en assemblant des blocs colorés et le deuxième transforme les participants en véritables archéologues qui mènent l'enquête sur le mode de vie des hommes préhistoriques. Une approche ludique et interactive dans les deux cas qui permet aux jeunes d'apprendre autrement. Malgré le contexte sanitaire, ces ateliers ont pu être maintenus car ils se déroulent en petit comité (avec masque à partir de 11 ans, vivement conseillé à partir de 6 ans). ■ O.B.

Sur réservation à l'accueil de la bibliothèque ou par téléphone au 01 78 68 27 10, la semaine qui précède la séance.



CONCEPTION - FABRICATION SUR MESURE
POSE PAR NOS PROPRES ÉQUIPES

DEPUIS PLUS
DE
50
ANS



VERANDAS - FENÊTRES - PORTES - VOLETS - STORES - MARQUISES

PORTES DE GARAGE - PORTES BLINDÉES - PORTAILS

Venez visiter notre Showroom !

01 46 66 70 10

www.ateliers-halimi.fr



Espace Lounge®
My personal home extension



BUBENDORFF

Siège et exposition : Z.A. La Cerisaie Nord - 9 rue de Chevilly - 94260 FRESNES



LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES À LA LOCATION DU T1 AU T3

A FRESNES

Écoquartier de la Cerisaie
2 rue Montjean

à 5 minutes à pied du centre ville,
des espaces verts et des écoles.

T3 à partir de
999 €/mois

parking et charges inclus
Livraison mars 2021

Architecte : FB Architecture

RETROUVEZ TOUS LES LOGEMENTS
DISPONIBLES SUR INLI.FR

in'li, filiale du
groupe Action Logement,
propose des logements
intermédiaires neufs à la location.

Le logement intermédiaire
s'adresse aux jeunes actifs et aux
salariés des classes moyennes.

in'li

Groupe ActionLogement



Aménagements

LE STADE DE RUGBY FAIT PEAU NEUVE !

Plusieurs aménagements sont en cours rue de la Butte et l'AAS Fresnes Rugby s'en réjouit : cela va permettre au club de passer un nouveau palier !

Ce sont en effet six spots lumineux qui ont été remplacés par les services techniques, le 12 janvier. « Nous retrouvons de la visibilité sur un quart de notre terrain, cela nous change la vie », affirme Christophe Uldry, président du club. Même lors de cette période compliquée, les jeunes continuent de s'entraîner en fin de journée, dans un stade à nouveau fonctionnel à 100 %.

Autre aménagement, le remplacement et le doublement des filets pare-balls :

« cela va permettre que le stade soit qualifié par la Fédération Française de Rugby (FFR) », explique encore le président de la section. Le procédé est en cours, à la FFR de valider la qualité et la sécurité des équipements, et d'y attribuer une qualification (A, B, C ou D). En Île-de-France, 50 % des terrains ne sont pas qualifiés, c'est donc une belle opportunité pour l'AAS Fresnes Rugby. ■ A.J.

Rue de la Butte.
Reprise des entraînements soumise à l'évolution de la situation sanitaire.

Couvre-feu

LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES

Suite à la fermeture des établissements sportifs et à la suspension des compétitions en club pour les adultes, les associations sportives de la ville se sont organisées afin de vous proposer des cours en toutes circonstances.

Les associations de danse(s), de Zumba, de yoga et autres, ont réussi à continuer leurs activités et à proposer des cours pour leurs adhérents ! La plupart du temps organisées en visio, elles vous permettent de suivre votre cours habituel, tout en restant chez vous.

Si la méthode est plus compliquée pour les sports collectifs tels le basket-ball ou le volley-ball, certaines associations comme Luv'n'dance, Salsoneando Con Cuba ou



bien la MJC-Louise-Michel ont réussi à adopter cette formule, tout comme beaucoup d'autres à Fresnes.

Si vous n'êtes inscrits dans aucune association, ce n'est pas trop tard, n'hésitez pas à les rejoindre. Si vous préférez garder la forme en extérieur, vous pouvez vous exercer au sein des nombreux parcs de la ville : les parcs des Sports, André-Villette, des Aulnes ou des Prés sont autant d'endroits idéaux pour faire du sport dans un cadre agréable. ■ A.J.

Retrouvez la carte interactive des parcs de la Ville et l'annuaire complet des associations sportives sur fresnes94.fr

En bref

Jeunesse

LE PASSEPORT JEUNES ANNULÉ

Compte tenu de la situation sanitaire et de la fermeture des établissements sportifs, la Ville n'est pas en mesure de proposer un programme d'activités sportives convenable et cohérent. Les températures à venir, lors des vacances d'hiver, ne pouvant permettre un déroulement des activités exclusivement en extérieur, cette édition du Passeport jeunes est annulée. La Ville espère que celle des vacances de Pâques pourra avoir lieu.

Service des sports : 01 49 84 57 01

Piscine

RÉOUVERTURE SOUS CONDITIONS

La piscine intercommunale a elle aussi rouvert ses portes au mois de janvier. Encore fermée au public, elle accueille uniquement les sportifs de haut niveau et les personnes munies d'une prescription médicale. Des créneaux sont notamment disponibles les lundis, mardis et mercredis, de 11 h 30 à 13 h 30.

Ces informations sont susceptibles de changer selon l'évolution de la crise sanitaire.
Contact : 01 46 11 44 50

Danse

URBAN TALENT PRÉSENTE URBAN ACADEMY

Kpop, hip-hop ou danse afro, les classes de l'Urban Academy vous accueillent pour découvrir ou perfectionner ces disciplines !

Les cours sont encore ouverts, le tarif sera adapté selon le mois de votre inscription.

urbantalent.fr

Tennis de table

BEAU SUCCÈS POUR LE STAGE DE NOËL

Un stage gratuit, organisé lors de la première semaine des vacances de Noël, a accueilli une vingtaine d'enfants. Perfection ou découverte, ils ont pu partager les joies du tennis de table. Organisés en deux sessions, le matin et l'après-midi, ces entraînements ont permis aux jeunes de retrouver leur sport favori.

Si la situation sanitaire le permet, ce stage sera de retour lors des vacances d'hiver.

aasftt.com / aasftt@gmail.com

SAINT-VALENTIN

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

SUR LES PANNEAUX DE LA VILLE!

Envoyez-nous vos messages
du 1^{er} au 11 février



Modalités sur fresnes94.fr

fresnes94.fr

Fresnes 

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez régulièrement le site fresnes94.fr



Cours pour adultes HORAIRES AMÉNAGÉS

Les cours municipaux pour adultes ont repris le 4/01, avec des horaires adaptés :

- Au centre Henri-Thellier, de 16h30 à 17h30 : lundi (Français 2) ; mardi (Allemand) ; jeudi (alphabétisation et Anglais 2).
- École Robert-Doisneau : mercredi, de 16h à 17h30, Français 1 et Espagnol 2.

Infos : 01 49 84 57 87



Enseignement INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

À partir du lundi 8/02 et jusqu'au 30/04, inscrivez vos enfants nés en 2018 à l'école maternelle pour l'année scolaire 2021-2022 ! Vous pouvez effectuer cette démarche à l'accueil unique, sur rendez-vous, ou en ligne sur l'espace Famille.

Retrouvez toutes les modalités d'inscription et la liste des documents originaux et copies à fournir sur fresnes94.fr



Don du sang SAUVEZ DES VIES

En une heure de votre temps, vous pouvez sauver trois vies... Le 12 février, l'Établissement français du sang organise une nouvelle collecte, au centre Henri-Thellier. Merci de prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Ven. 12/02, 15h-19h30, centre Henri-Thellier, 18 rue Auguste-Daix. Plus d'infos : dondesang.efs.sante.fr



Exposition DE MA FENÊTRE

Vous avez été nombreux à nous envoyer vos plus belles photos de Fresnes dans le cadre du concours #fresnesdemafenetre. Coucher de soleil, photo insolite ou représentative de notre commune... La Ville met à l'honneur les 10 plus beaux clichés lors d'une exposition.

À partir du 15/02, hall de l'Hôtel de Ville. À p. de fin février, dans les rues de la ville. Infos : fresnes94.fr

Pour découvrir tout l'agenda du mois de février 2021, rendez-vous sur le site fresnes94.fr

Sélection

DU 1^{ER} AU 7/02

Du 1^{er} au 11/02

Saint-Valentin

Messages d'amour

Envoyez-nous vos messages d'amour ! Ils seront diffusés sur les panneaux de la ville, dimanche 14/02 février, jour de la Saint-Valentin. Infos : fresnes94.fr

Lundi 1^{er} février

Permanences

Accompagnement juridique et administratif

Par l'association Nouvelles voies. Prendre rdv au CSC Avara, 01 43 50 77 76

Lundis 1^{er} et 8 février

Permanences

Écrivains publics

Tous les lundis (hors vacances scolaires). Hôtel de Ville, 14h-17h. Infos : redigeassistance.fr

Mercredi 3 février

Urbanisme

Fermeture exceptionnelle du service

Infos : 01 49 84 56 43 / 01 49 84 56 40 ou urbanisme@fresnes94.fr

Jeunesse

Atelier Scratch

7 à 12 ans. Sur réservation au 01 78 68 27 10 ou nathalie.darragus@fresnes94.fr
Bib. Gabriel-Bourdin, 14h30.

Jeudis 4 et 11 février

Permanences

Écrivains publics

Tous les jeudis (hors vacances scolaires). Maison de quartier Aimé Césaire, 14h-17h. Infos : redigeassistance.fr

Vendredi 5 février

Permanences

Médiation familiale

Par l'association Dinamic. CSC Avara, le matin. Infos et rdv : 01 46 01 99 19

Café des parents

Comment préserver notre santé et celle de nos enfants ?

CSC Avara, 16h à 17h45. En numérique ou présentiel selon la situation (présentiel : garde des enfants assurée). Sur inscription au 01 43 50 93 09 / csc.avara@wanadoo.fr

Dimanche 7 février

Seniors

Randonnées

13km ou 18 km, par le CSC Avara. Gratuit. Rdv à 8h30, CSC Avara.

DU 8 AU 14/02

Du 8 au 20 février

Campagne

Handicap

(lire en page 15).

Jeudi 11 février

Emploi

Recrutement collectif

Immobilier 3F & postes de Gardiens d'immeubles H/F.

Par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, en distanciel, 14h. Infos : fresnes94.fr

Vie démocratique

Séance de conseil municipal
Horaires et ordre du jour : fresnes94.fr

DU 15 AU 21/02

Lundi 15 février

Permanences

Accompagnement juridique et administratif

Par l'association Nouvelles voies. CSC Avara, l'après-midi. Prendre rdv au 01 43 50 77 76.

Emploi

Action d'informations

Sur les métiers de la Marine nationale. Par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne. Plus d'infos : fresnes94.fr

Vendredi 19 février

Permanences

Médiation familiale

Par l'association Dinamic. CSC Avara, le matin. Infos et rdv, 01 46 01 99 19.

Dimanche 21 février

Seniors

Randonnée

13 km ou 18 km. Gratuit. Rdv au CSC Avara, 8h30.

DU 22 AU 28/02

Jeudi 25 février

Permanence

Pour faciliter vos démarches auprès du Département

Tous les jeudis à l'Hôtel de Ville, 9h-12h. Rdv au 3994 ou sur valdemarne.fr

DU 1^{ER} AU 7/03

Jusqu'à début mars

Vaccination Covid-19

(lire p.7 et fresnes94.fr)

Pour les 75 ans et plus - navette municipale gratuite pour le centre de l'Haÿ-les-Roses - rdv : 01 49 84 57 60 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

CONSOMMER
CHEZ

1

COMMERÇANT
FRESNOIS
PAR JOUR

C'est déjà le soutenir !



Rénovation énergétique

UN BÉNÉFICE POUR VOTRE CONFORT ET VOS FINANCES !

De nombreux dispositifs existent pour vous aider à financer des travaux de rénovation énergétique dans votre logement.

Mieux isoler son logement, changer de chaudière pour un modèle moins énergivore ou encore installer des fenêtres à double ou triple vitrage... Autant de travaux d'envergure, coûteux certes mais qui peuvent alléger durablement vos factures d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, les logements sont à l'origine de 43 % de ces émissions et 15 % des ménages de son territoire sont dans une situation de précarité énergétique, en consacrant plus de 10 % de leurs revenus à leur mode de chauffage. La majeure partie des consommations énergétiques du secteur résidentiel sont dues aux bâtiments construits avant 1980, considérés comme des "passoires thermiques". À Fresnes, 79 % des logements font partie de ceux-là



DR

(82 % des pavillons et 78 % des ensembles collectifs). Or, le service Urbanisme, interlocuteur des habitants dans ce domaine, constate que la part d'autorisation de travaux concernant la mise en œuvre de dispositifs d'isolation par des particuliers ne représente que 7 % des dossiers de déclaration préalable ces cinq dernières années.

Des permanences locales

Pour encourager et soutenir les particuliers à améliorer les performances énergétiques de leur résidence principale, le gouvernement propose de nombreuses aides et dispositifs. En mairie, un architecte conseil du CAUE94 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) tient une permanence (sur RDV) pour renseigner les Fresnois sur tous les projets de construction. Il peut notamment les orienter sur

les questions de rénovation énergétique. Par ailleurs, la Maison de l'Environnement du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, à Arcueil, anime un Point conseil Info Énergie qui a pour vocation d'informer les particuliers sur leur possibilité de réduction de consommation d'énergie et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre. À Fresnes, la Ville envisage de mettre en place une permanence de ce type en 2021. Enfin, vous pouvez également vous tourner vers le réseau FAIRE de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui répertorie les aides et votre éligibilité à celles-ci ainsi que les professionnels reconnus "Garants de l'Environnement". ■ O.B.

- Espace info Énergie, 66 rue de la Division du Général Leclerc, à Arcueil, sur RDV : 01 71 33 13 60
- faire.gouv.fr
- ademe.fr/financer-renovation-habitat

Déchets

ENCOMBRANTS : LES RÈGLES À RESPECTER

Les collectes d'encombrants permettent de se débarrasser de déchets en toute légalité, à condition de respecter certaines règles.

Les confinements auront été l'occasion pour beaucoup de faire le tri dans les caves, greniers, placards... Les collectes des encombrants, qui ont lieu un jeudi par mois

(2 pour le secteur du Clos La Garenne), permettent ainsi d'évacuer les rebuts sans se déplacer en déchèterie. Les déchets qui peuvent être récupérés lors de ces collectes sont : des objets en ferraille, en bois, des meubles, des matelas ou encore des gros cartons. Ne sont pas collectés en tant qu'encombrants : les déchets de commerces et entreprises, les déchets de travaux (carrelage, gravats, pots de peinture...), déchets automobiles, déchets d'équipements électriques et électroniques, produits toxiques, vitres, déchets verts. Ces derniers doivent être déposés en déchèterie.

Les encombrants doivent être sortis uniquement la veille au soir à l'emplacement dédié. Pour rappel, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier de collecte, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 500 €. « En 2021, nous allons mener une réflexion globale sur les collectes de déchets, en lien avec le Territoire dont c'est la compétence. Il sera notamment question d'ajouter une collecte d'encombrants sur certaines zones », annonce Marie Leclerc-Bruant, adjointe à la maire déléguée à l'Environnement. ■ O.B.

En bref

Collectes de déchets Les calendriers 2021 sont en ligne !

Distribués dans les boîtes aux lettres courant décembre, les calendriers de collectes des ordures ménagères, des emballages et papiers, et des encombrants sont également consultables en ligne sur le site de la ville de Fresnes et sur celui du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui a la compétence de la gestion des déchets.

- fresnes94.fr/a-votre-service/environnement/dechets/
- grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets/collectes-des-dechets

Déchèterie RIVED Des horaires adaptés au couvre-feu

En raison du couvre-feu à 18h, la RIVED a dû aménager les horaires des déchèteries intercommunales : la déchèterie Fresnes/Chevilly-Larue ferme ainsi ses portes à 17h30. Cependant, l'amplitude d'ouverture des sites a été conservée en adaptant ses horaires comme ceci :
En semaine (sauf jour de fermeture) : 12h30 à 17h30
Le samedi : 8h-13h et 14h-17h.
Le dimanche : 9h30-13h.

Déchèterie intercommunale
Rue du stade. Zone Cerisaie nord
Chevilly-Larue. N°Vert - 0805 017 026

Ateliers Programme de la Maison de l'Environnement

- Mercredi 3 février, 9h30 et 10h30 : Découverte des oiseaux pour les tout-petits (de 2 à 6 ans).
- Mercredi 17 février 14h30 : Insecte qui es-tu ? (6 ans).
- Samedi 20 février, 14h : éponge Tawashi (11 ans).
- Mardi 23 février, 14h30 : Suivons-les à la trace (6 ans).
- Jeudi 25 février, 14h30 : Attrape-rêves (9 ans)

Activités gratuites sur inscription à la Maison de l'Environnement 66 rue de la Division-du-Général-Leclerc, Arcueil. Rens. et inscriptions : 01 41 24 32 17 / animateurs@agglo-valdebievre.fr sortir.grandorlyseinebievre.fr/environnement/maison-de-lenvironnement

Ses ateliers sont susceptibles d'être annulés en fonction de la situation sanitaire.

ACBM

Entreprise Artisanale du Bâtiment
Plomberie - Chauffage - Électricité
Peinture - Carrelage

À votre service depuis plus de 20 ans



2, rue de Verdun - 94260 FRESNES
Tél. : 01 46 68 08 17
06 07 01 14 43



SARL
YAVUZ

Maçonnerie générale
Démolition
Charpente, Isolation
Aménagement
intérieur et extérieur

Peinture
intérieure et extérieure

Plomberie, Électricité
Carrelage, Faïence

DEVIS GRATUITS

12, avenue Jean-Pierre
94260 Fresnes
06 22 22 63 39
myavuz@hotmail.fr



RGE
NF
écoréha
In réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25



LE CRÉDIT MUTUEL A TOUT PRÉVU POUR VOTRE LOGEMENT

Crédit Mutuel

L'Hay-les-Roses

36, rue Jean Jaurès – 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 – Courriel : 06174@creditmutuel.fr



Espaces publicitaires dans les supports municipaux de FRESNES

**Vous souhaitez paraître
dans le magazine
Panorama de la ville de Fresnes**

Contact : M. Thierry COHEN
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr



M
maison
Molière

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
(EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 63 08 28 - administration-moliere@mapad-sante.com

Addictions chez les jeunes

DES NOUVELLES PRATIQUES QUI INQUIÈTENT

Protoxyde d'azote, expositions aux écrans, jeux vidéo... La liste des nouvelles pratiques de consommation chez les jeunes n'est pas exhaustive. Que révèlent-elles ? Ont-elles augmenté avec le confinement ? Décryptage.

Cigarette, alcool, cannabis... Les addictions classiques sont bien connues. Et les récentes enquêtes confirment cette réalité, à savoir que les jeunes y sont – et de manière précoce – de plus en plus exposés. Mais avec le confinement, amorcé en mars 2020, qu'en est-il réellement ? « *Il est impossible de démontrer des liens de cause à effet, nuance Philippe Languenou, directeur de la Maison commune des addictions des troubles mentaux et de la santé 94 (MCATMS). Si le taux de consommation a baissé chez les personnes dites "dépendantes", qui ont été contraintes de rester chez elles, en revanche, la consommation d'alcool ou de cannabis a nettement augmenté lors de cette période.* ». « *Mais ne confondons pas consommation et addiction qui constitue une pathologie* », ajoute son confrère Kevin Sueur, psychologue et tabacologue à la MCATMS.

Le protoxyde d'azote ne fait pas rire

Qu'en est-il, justement, de ces nouvelles pratiques de consommation, à commencer par l'usage du protoxyde d'azote. Vendu dans les grandes surfaces, détourné de son usage alimentaire (il sert de gaz propulseur pour les siphons à chantilly, NDLR), ce "gaz hilarant" ne fait pas rire les autorités sanitaires.

« *Les utilisateurs songent aux effets euphorisants à court terme, mais risquent notamment, à la longue, une asphyxie par manque d'oxygène, un risque de chute ou encore de brûlure, alerte Kevin Sueur. C'est un phénomène de mode comme le binge drinking (boire beaucoup dans un court laps de temps, NDLR).* ».

Au travers d'une addiction aux écrans, « on peut déceler une difficulté relationnelle, une anxiété sociale »

Et le temps passé devant les écrans (jeux vidéo, internet, portable) ? « *On ne peut pas parler d'addiction, tempère Brigitte Tironneau, conseillère municipale déléguée notamment à la santé. Mais cela peut le devenir si c'est un usage à risque qui coupe le jeune de la réalité et des autres.* ». « *Les addictions comportementales peuvent entraîner l'irritabilité, l'isolement ou une mauvaise hygiène de vie, complète Benoît Le Goëdec, conseiller municipal aux Actions de prévention en santé. Elles peuvent compliquer les relations sociales et familiales.* ». « *Les écrans ne sont pas toujours à l'origine d'un décrochage scolaire, mais on peut y déceler une difficulté relationnelle, une anxiété sociale, poursuit Kevin Sueur. Le jeune se réfugie dans un*



L'adolescence est une période de vulnérabilité face aux conduites addictives. DR

monde virtuel pour ne pas se confronter à une réalité devenue pour lui anxiogène ».

Un besoin d'écoute et d'échanges

Les spécialistes constatent également une consommation croissante de pornographie chez les jeunes, en raison notamment de son accessibilité sur internet. « *Vers 12-15 ans, l'adolescent est en pleine construction identitaire, il se pose des questions légitimes sur la sexualité, souligne Kevin Sueur. Avant qu'il parvienne à verbaliser son problème, voire son mal-être, le jeune a besoin d'être écouté, il faut ensuite parler et échanger avec lui. Avec le temps, on se rend compte aussi que les jeunes sont bien plus réceptifs aux messages de réduction des risques qu'aux messages d'interdiction.* ».

Pour se faire aider, des structures de soin, notamment la consultation jeunes consommateurs, proposent un accompagnement et une prise en charge, avant que la consommation ne devienne problématique. ■ R.Z.

• **Maison commune des addictions des troubles mentaux et de la santé 94, à Villejuif (MCATMS) :** 01 46 77 02 11

• **Drogues Info Service :** drogues-info-service.fr 0 800 23 13 13

• **Consultation jeunes consommateurs (CSAPA à Bourg-la-Reine) :** 01 42 11 68 60

Mémo santé

Pharmacies de garde
FÉVRIER 2021

Dimanche 7 février

De la Peupleraie
38 boulevard Pasteur,
Fresnes

Bader
8 avenue de la Division-Leclerc,
Antony

Dimanche 14 février 2021

Du Rugby
55 rue Paul-Hochard,
L'Haÿ-les-Roses

De l'église
9 rue de l'église, Antony

Dimanche 21 février 2021

Akwa
15 rue du Docteur Calmette,
L'Haÿ-les-Roses

Des Sources,
59 avenue François-Mole,
Antony

Dimanche 28 février 2021

Dechamps
Ccial de la Croix du Sud,
Chevilly-Larue

Chau
69 avenue Raymond-Aron,
Antony

Contacts utiles

Samu : 15 – Police : 17 – Pompiers : 18
Bureau de police de Fresnes :
01 53 71 59 68

Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :
01 49 08 26 00

Centre municipal de santé (CMS)

22, rue Henri-Barbusse, Fresnes
Tél. : 01 49 84 57 47

Du lundi au jeudi : de 8h-12h
et 13h30-19h. **Vendredi** 8h-12h
et 13h30-18h. **Samedi** 8h-12h.

SAMI (service médical d'accueil initial) T. **01 41 78 33 33**

En semaine : 20h à minuit.

Sam. : de 16h à minuit.

Dim. et j.f. : de 8h à minuit.

96 av. du G^{al}-de-Gaulle
94550 Chevilly-Larue

ÉLU.E.S SOCIALISTES
ET APPARENTÉ.E.S

Politique... sanitaire ???



BENOÎT LEGOËDEC
benoit.legoedec@fresnes94.fr

M. Macron fixait le seuil de nouvelles contaminations à 5 000 par jour pour lever les mesures restrictives. En décembre, le nombre de tests positifs quotidiens a fluctué entre 9 512 et 18 311 alors que le nombre de tests réalisés a varié de 165 418 à 504 313. De fait, la comparaison des cas positifs par jour n'a pas de sens. Les pourcentages sont plus fiables. Les pourcentages de tests positifs parmi les tests réalisés par jour sont, pour la même période, entre 2,9 % et 6,2 % passant de 15,3 % en novembre à 2,9 % le 29/12. Pourquoi ne pas communiquer sur ces données positives ? Le seuil de "5000" semble être un outil politique qui permet au gouvernement de justifier ses choix. La politique sanitaire fixe comme objectif principal la non saturation des lits de réanimation et non l'arrêt de transmission. À ne pas choisir la santé on perd tout : l'économie et la santé. N'ayant pas assez de vaccins pour assurer sa campagne de vaccinations, l'État renforce les mesures restrictives et décide d'allonger le délai entre les deux doses nécessaires à une protection efficace de 21-28 jours à 6 semaines ! Des centres ouvrent mais les frigo sont vides... Mme la Maire a effectué toutes les démarches pour ouvrir un centre de vaccination sur Fresnes... L'Haj-les-Roses a été choisi par l'État. Nous resterons vigilants à ce que l'organisation soit efficace et que les demandes de vaccinations fresnoises soient traitées de manière équitable par rapport à celles des habitant.e.s des autres communes. ■

ÉLU.E.S EUROPE
ÉCOLOGIE LES VERTS

Budget 2021 pour une transition écologique



PHILIPPE LECOMTE
eelv.fresnes@gmail.com

Voici une pleine année de mandat pour mettre en œuvre le programme retenu par les électeur.e.s. Malgré une crise sanitaire et nos fortes contraintes budgétaires, notre équipe doit accélérer sur les enjeux écologiques tout en restant fidèle aux valeurs de solidarité et de justice sociale portées par notre ville. Entre sobriété et ambition, il nous faut tenir un juste équilibre en priorisant les projets durables, à fort impact social et environnemental. Parmi eux : une alimentation plus saine et responsable avec un nouveau contrat de restauration pour accentuer le bio et local. Une ville accueillante avec un mobilier urbain remplacé, des points d'eau potables, des toilettes accessibles à tout.e.s et le renforcement des équipes de la propreté urbaine. Une recherche de sobriété énergétique et d'une qualité d'usage avec la rénovation du groupe scolaire Pasteur-Roux-Blanc Bouleaux et le développement d'une production locale d'énergie renouvelable par exemple par l'installation de photovoltaïque. Une mise en place d'un plan de végétalisation, du bassin de rétention des eaux de pluie et l'augmentation des surfaces pleine terre. Une solidarité affirmée avec le soutien renforcé aux seniors et à notre jeunesse. Autant de projets que nous voulons aussi discuter et concevoir avec les Fresnois.es, notamment par des Conseils de quartier renouvelés. ■

ÉLU.E.S COMMUNISTES
ET CITOYEN.NE.S

Éviter l'échec de la vaccination



CHRISTIAN CARISTAN
groupepcffresnes@gmail.com

Face à la pandémie de Covid-19, l'arrivée de vaccins est une excellente nouvelle et s'inscrit dans la stratégie : « tester, alerter, protéger, soigner ». Reste à conquérir l'adhésion de la population, sachant que seulement 41 % des Français.e.s auraient l'intention de se faire vacciner. Les multiples scandales sanitaires (le Médiator, Distilbene...) ont entraîné une méfiance vis-à-vis des médicaments et des industriels. Convaincu.e.s des bienfaits de la vaccination, nous partageons les recommandations de la Haute Autorité de Santé qui n'est pas favorable à une vaccination obligatoire. Il faut privilégier la vaccination des personnes à risque et engager des moyens pour une véritable campagne de prévention sur la vaccination, en associant les citoyen.ne.s, les élu.e.s et les médecins aux prises de décisions avec la création d'un comité de suivi national de la pandémie. La transparence doit s'imposer y compris au niveau de la composition des vaccins. Pour éviter l'échec de la vaccination, il est nécessaire de redonner au concept de santé publique tout son sens et les moyens nécessaires aux hôpitaux et aux centres de santé, outils indispensables de santé de proximité, pour qu'ils coopèrent étroitement avec les élu.e.s locaux et garantissent l'accès de tous les citoyen.ne.s aux vaccins contre la Covid-19, tout en préservant leur sécurité. ■

ÉLU.E.S FRESNES
À VENIR

En 10 mois



ELSA SOLVIGNON
fresnesavenir@gmail.com

En 10 mois, le monde, la France et Fresnes vivent à l'heure de la pandémie. La vie quotidienne est bouleversée. Mesures barrières et restrictions des libertés ont réduit nos relations jusqu'à développer des réflexes phobiques chez beaucoup. La peur est mauvaise conseillère, mais le gouvernement nous a assésés des discours infantilisants et culpabilisants sous couvert de responsabiliser la population. L'urgence sanitaire décide de nos libertés. Les couacs politiques se sont accumulés : gestion navrante des masques et des tests de dépistage, traçage et isolement des malades improvisés, déploiement chaotique des vaccins... La souffrance des soignants confrontés bien avant cette crise à la dégradation du service public de santé ne peut tenir par le salut de nos seuls applaudissements. Et que dire des victimes ! Les communes ont été sommées de pallier les carences inacceptables de l'État. Et la population s'est trouvée isolée et privée de débat public, soumise au dictat des communications « scientifiques » du chef de l'État et du gouvernement. Est-ce que les efforts sanitaires demandés à nombre de secteur d'activités (sport et culture, restauration...) méritaient ensuite leur fermeture ? Les citoyen.es n'ont-ils par leur mot à dire et doivent-ils attendre sagement le tsunami économique et social découlant de ces politiques de gribouille ? ■

ÉLU·E·S LA FRANCE
INSOUMISE ☐

Droit au logement



PAULE FRACHON
paule.frachon@fresnes94.fr

Le service logement et les services sociaux (CCAS) de notre ville agissent au quotidien pour affecter le peu d'appartements disponibles chaque année. Néanmoins, pour les familles, les jeunes ou les personnes à faibles revenus le droit essentiel d'accès au logement ne peut pas être toujours satisfait. Les besoins sont criants et les difficultés sociales actuelles associées, rendent urgente la recherche de solutions. C'est le bilan fait depuis notre élection et nous proposons trois pistes :

- 1-Agir auprès des principaux bailleurs sociaux sur le parcours résidentiel afin que les "échanges" d'habitats soient facilités.
- 2-Encadrer les loyers pour maîtriser les prix excessifs pratiqués.
- 3-Accompagner les habitants et leurs amicales pour promouvoir des logements dignes, respectueux des espaces environnants. Comme par exemple le projet de reconstruction des Groux mené actuellement par Valophis en concertation avec la municipalité. Cette méthode doit être répliquable pour les quartiers du Val de Bièvre et de la Lutèce. Habiter Fresnes c'est aussi changer de quartier pour trouver plus grand ou plus petit, plus près des commerces, transports ou espaces verts, amortir les difficultés dues à l'âge. Les services et élus que nous sommes sont là pour accompagner ce parcours résidentiel d'une vie. ■

Paule Frachon & Olivier Guillotin

ÉLU·E·S MIEUX VIVRE
À FRESNES

Notre sécurité sera-t-elle une priorité ?



ANTOINE MADELIN
mieuxvivrefresnes@gmail.com

Il n'y a presque rien aujourd'hui pour notre sécurité ! Seuls 2 Policiers municipaux sont présents, contre 16 en moyenne dans les villes de notre taille. Leur équipement est insuffisant et leur présence très faible : personne après 17h, quand les difficultés commencent. Pas non plus de moyens pour animer des ateliers de prévention, par ex. routière, dans nos écoles, et pas d'action conjointe avec la Police nationale, le domaine pénitentiaire ou les bailleurs sociaux. La Ville pourrait pourtant animer des ateliers pour les plus jeunes afin qu'ils évitent les risques présents sur Internet, proposer aux Fresnois de faire marquer leur vélo pour en dissuader le vol ou en permettre la restitution, animer des ateliers de prévention routière, contrôler la vitesse aux abords des crèches, écoles, etc., verbaliser les stationnements dangereux et les dépôts sauvages. Elle devrait alors étendre la présence de notre Police municipale, de 8h30-17h en semaine, à 8h30-20h y compris le week-end, et y ajouter certains soirs, notamment l'été. Elle devrait augmenter nettement le nombre de nos Policiers, formés et équipés, et déployer des caméras aux abords des crèches, établissements scolaires, commerces, marchés, avec visionnage en direct possible.

Jessie Claude, Aurélie Million & Antoine Madelin ■

ÉLU·E·S OSONS ENSEMBLE
POUR FRESNES

Inscription sur les listes électorales !



JEAN-JACQUES UM
osonsfresnes@gmail.com

Les élections départementales et régionales sont reportées au mois de juin 2021, délai qui doit servir à la mobilisation citoyenne. Ces élections à venir ne doivent absolument pas être négligées par les Fresnois.e.s car les décisions prises par ces deux collectivités impactent fortement leur vie quotidienne tant leurs compétences sont larges : collèges et lycées de nos enfants, petite enfance (crèches, agrément et formation des assistantes maternelles, parentalité...), entretien de nombreuses rues de notre ville, transports (bus, TVM, RER B), pistes cyclables, action sanitaire et sociale en faveur notamment des seniors et des personnes en situation de handicap (RSA, EDS, APA), développement durable, subventions aux villes pour les activités sportives et culturelles, aides aux associations, logement, jeunesse (insertion sociale et professionnelle), citoyenneté et lutte contre les discriminations, etc. Pour peser sur les décisions de ces instances il faudra voter en juin. Nous invitons donc les Fresnois.e.s, nouveaux habitants ou anciens (particulièrement les jeunes), à s'inscrire sur les listes électorales, quel que soit leur choix futur. Vous pouvez le faire en mairie ou en ligne sur « service-public.fr ». N'attendez plus. L'inscription sur les listes électorales, c'est maintenant ! ■

ÉLU·E·S DIVERS
OPPOSITION

Un régime indemnitaire très inégalitaire



RICHARD DOMSPS
richard.domsps@fresnes94.fr

Le régime indemnitaire municipal c'est l'équivalent du variable de fin d'année dans le privé. Il y a un barème national qui définit des maxima de 10 800 €/an à 36 210 €/an selon les grades des agents, soit un rapport de 1 à 3,35. Ensuite le/la maire établit le barème municipal et le fait approuver par le conseil municipal.

Pour Fresnes, ville "de gauche", le barème s'échelonne de 3 510 €/an à 27 158 €/an, un rapport de 1 à 7,73 qui représente 2,3 fois plus que la norme nationale ! Pour les plus faibles rémunérations, le plafond fresnois est de 32,5% du plafond national, alors que, pour les plus fortes rémunérations, il est de 75%. Cette autre façon d'apprécier une inégalité 2,3 fois plus forte montre que ce sont les agents déjà les moins payés qui seront proportionnellement les moins récompensés.

Comme la majorité municipale, les représentants du syndicat majoritaire ("de gauche") ont approuvé ce barème, quand celui du syndicat réformiste s'abstenait. La gauche actuelle s'est bien éloignée de ce qu'elle a été !!! ■

ÉTAT CIVIL

DÉCEMBRE 2020

Naissances

Ahana Mahalingham. Alicia Toum.
Andrea Van Meggelen.
Arthur Springinsfeld.
Bandiougou Doukara. Édén Segmane.
Estelle Courtois. Idris Nelson.
Jacob Drag. Jules Bourrat.
Julia Petit. Kamissa Camara.
Liam Bouakeur. Louna Bakari.
Morgan Parachou. Noor Larkem.
Omar Tandjigora. Ophélie Charbonnel.
Soën Césarine Tollemer.

Mariages

Abdelouhab Zahim et Nawel Kechairi.
François-Xavier Doray et
Alexandra Domsps.
Minh Tam Phan et Christophe Hulin.

Décès

Frédérique Suire épouse Quiniou,
59 ans, Villejuif (94).
Georges Radoridina, 70 ans,
Villejuif (94).
Jacqueline Maître veuve Bassou,
94 ans, Fresnes (94).
Jean-Pierre Devaux, 54 ans,
Villejuif (94).
Joëlle Seror épouse Michel, 60 ans,
Fontenay-lès-Briis (91).
Marie Hervé épouse Poupert,
84 ans, Villejuif (94).

PERMANENCES

Écrivains publics

Pour rédiger une lettre, pour répondre à un courrier ou pour remplir un document administratif :

- Permanence le lundi de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires) à l'hôtel de ville.
- Permanence le jeudi de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires) à la maison de quartier Aimé-Césaire (1 mail Aimé-Césaire).

Rens. : www.redigeassistance.fr

Avocats

Permanence le mardi sur rendez-vous au 01 49 84 56 56.

Retraite complémentaire (AGIRC-ARCCO)

Permanences suspendues temporairement.

Permanence départementale

Tous les jeudis de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous à prendre au 3994 ou sur www.valdemarne.fr

POINT TRAVAUX



• Jusqu'au 05/02, rues de Wissous et du Dr Émile-Roux.

Remplacement d'un cadre France Télécom. Stationnement interdit, circulation alternée sur demi-chaussée. Dépassement interdit et vitesse limitée à 30 km/h.

• Du 08/02 au 12/03, rues des Frères-Lumière et impasse des Fournières.

Branchement Enedis. Le stationnement sera interdit et la circulation sera alternée du 20, rue des Frères-Lumière jusqu'à l'intersection avec l'impasse des Fournières et également le long de l'impasse des Fournières pendant toute la durée du chantier. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h aux abords du chantier.

• Du 08/02 au 26/02, impasse des Fournières.

Branchement d'assainissement. Stationnement interdit, circulation alternée sur demi-chaussée. Dépassement interdit et vitesse limitée à 30 km/h. Du 15 au 16/02, la voie sera fermée à la circulation (sauf riverain, véhicule de premier secours et camion de collecte) de l'angle avec la rue villa des Basses Folies jusqu'à la sortie de la résidence donnant sur l'impasse des Fournières. Et du 16 au 17/02, de l'angle rue des Frères-Lumière jusqu'à la sortie de la résidence donnant sur l'impasse des Fournières.

• Jusqu'au 19/02, avenue du Parc Médicis.

Branchement Enedis. Stationnement interdit au niveau du chantier. Une déviation piétonne sera prévue en direction du trottoir d'en face. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h aux abords du chantier.

• Jusqu'au 19/02, 63, avenue de Saint-Exupéry.

Branchement Enedis. Stationnement interdit au niveau du chantier. Une déviation piétonne sera prévue en direction du trottoir d'en face. Circulation alternée sur demi-chaussée et vitesse limitée à 30 km/h.

• Du 15/02 au 19/03, rue Henri-Barbusse.

Déplacement d'un coffret Enedis. Stationnement interdit au niveau du chantier. Circulation alternée sur demi-chaussée et vitesse limitée à 30 km/h.

• Du 22 au 26/02, boulevard Jean-Jaurès et avenue du 8-Mai-1945.

Élagage d'arbres par le Conseil départemental. Stationnement interdit au niveau du chantier. Circulation alternée sur demi-chaussée et vitesse limitée à 30 km/h.

• De début février à fin avril, rues des Frères-Lumière, Édouard-Herriot, et avenue de la Division Leclerc :

Travaux de modernisation du tunnel de l'A86 (raccordement à un nouveau poste électrique - Enedis). Pendant la durée du chantier, la circulation se fera en chaussée alternée. Le chantier se fera en plusieurs phases : d'abord les rues Édouard-Herriot et des Frères-Lumière, puis vers le rond-point Franklin-Roosevelt. La partie sur l'avenue de la Division Leclerc se fera pendant les vacances scolaires de février.

• Du 22/02 au 23/04, RD86, avenue de la Division Leclerc, entre l'impasse des Fournières et l'avenue de la Liberté, dans le sens Créteil/Versailles.

Réfection du trottoir. La circulation des véhicules sera réglementée, de jour comme de nuit. La vitesse au droit du chantier est réduite à 30 km/h et circulation alternée (voie de droite neutralisée). Le stationnement et l'arrêt de véhicules sont considérés comme gênants au niveau du chantier. Dans un premier temps, et pour des questions de sécurité, les piétons devront être déviés sur la chaussée, séparés avec la circulation par des barrières.



Sur le site internet de la Ville, une carte, mise à jour régulièrement, vous informe des principaux travaux qui ont un impact sur votre quotidien : www.fresnes94.fr/travaux/



MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie
T. 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr
mairie@fresnes94.fr
webmaster@fresnes94.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le mardi de 13 h 30 à 19 h 30
- Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

MADAME LA MAIRE

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : 01 49 84 56 19
ou sur cabinetdumaire@fresnes94.fr

ADJOINT·E·S À LA MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoint·e·s et les conseiller·ère·s municipa·ux·les délégué·e·s par téléphone au 01 49 84 57 17
ou par mail : secretariatdeselus@fresnes94.fr

Philippe Pallier, 1^{er} adjoint

Développement du service public communal, personnel, budget et finances.
philippe.pallier@fresnes94.fr

Marie Leclerc-Bruant, 2^e adjointe

Transition écologique, environnement et aménagement urbain.
marie.leclercbruant@fresnes94.fr

Kaddour Metir, 3^e adjoint

Politique de la jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et politique de la ville.
kaddour.metir@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 4^e adjointe

Politique culturelle, patrimoine et jumelage.
annette.perthuis@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 5^e adjoint

Cadre de vie, tranquillité publique, culture de paix, devoir de mémoire et lutte contre les discriminations.
josselin.aubry@fresnes94.fr

Rachida Sadane, 6^e adjointe

Politique de l'enseignement, projet éducatif territorial, enfance et petite enfance.
rachida.sadane@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, 7^e adjoint

Mobilité durables, voirie, réseaux, énergies, santé, perte d'autonomie, développement économique, commerce et tourisme.
regis.oberhauser@fresnes94.fr

Paule Frachon, 8^e adjointe

Logement, habitat et rénovation urbaine.
paule.frachon@fresnes94.fr

Mamadou Dramé, 9^e adjoint

Sports et relations avec les partenaires associés.
mamadou.drame@fresnes94.fr

Elsa Solvignon, 10^e adjointe

Animation de la ville, éducation populaire et partage des cultures.
elsa.solvignon@fresnes94.fr

Frédéric Besnier, 11^e adjoint

Démocratie locale, vie associative et communication.
frederic.besnier@fresnes94.fr

CONSEILLER·ÈRE·S MUNICIPA·UX·LES DÉLÉGUÉ·E·S DE LA MAJORITÉ

Michel Souillac, Économie sociale et solidaire.

michel.souillac@fresnes94.fr

Christian Caristan, Action sociale et seniors.

christian.caristan@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Nature en ville, condition animale, mise en œuvre de la transition écologique avec les associations et les habitants.

claire.lefebvre@fresnes94.fr

Brigitte Tironneau, Santé, perte d'autonomie et tourisme.

brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Philippe Lecomte, Budget, finances, travaux et suivi des ADAP.

philippe.lecomte@fresnes94.fr

Isabelle Dutronc, Jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et vie associative.

isabelle.dutronc@fresnes94.fr

Benoît Legoëdec, Actions de prévention en santé.

benoit.legoedec@fresnes94.fr

Yann Pirolli, Culture de paix et devoir de mémoire.

yann.pirolli@fresnes94.fr

Olivier Guillotin, Développement économique et commerce.

olivier.guillotin@fresnes94.fr

Véronique Vela-Rodriguez, Parentalité et lien intergénérationnel.

veronique.velarodriguez@fresnes.fr

Émilie Legros, Politique en faveur d'un accueil adapté et de qualité des tout-petits. Permanence en mairie le 1^{er} samedi du mois. Sur RDV.

emilie.legros@fresnes94.fr

Estelle Leyssenne, Égalité femme-homme et lutte contre les violences faites aux femmes.

estelle.leyssenne@fresnes94.fr

Julien Baillergeau, Participation citoyenne.

julien.baillergeau@fresnes94.fr

Laura Youkana, Politique d'éducation à l'altérité et intercommunalité.

laura.youkana@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Métropole du Grand Paris

Marie Chavanon, conseillère métropolitaine.

Christian Caristan, conseiller métropolitain suppléant.

EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre

Cécilia Vala, vice-présidente déléguée à la Santé.

Claire Lefebvre et Yann Pirolli, conseiller·ère·s territoria·les·ux.

Conseillers départementaux

Frédérique Pradier 06 31 41 65 12

Fernand Berson 06 41 34 15 72

Député: Jean-Jacques Bridey

jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr



LA COMPAGNIE DU LIT

~~1069€~~
699€



matelas Reims
en 140x190



SOLDDES*

DU 20 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2021

Matelas SIMMONS REIMS, 600 ressorts ensachés Sensoft®, 3 zones de soutien, face hiver laine alpaga et ouate, face été lin et ouate. Coutil Jacquard 100% Viscose. Fabrication française.
*Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. **Selon une étude réalisée en France par Meilleure Chaîne de Magasins, basée sur 10 critères de vote, du 28 mars au 17 juillet 2019 auprès de 344 509 consommateurs.



FRESNES - LA CERISAIE

51 Rue de la LOGE - Tél. : 01 49 84 22 60

LACOMPAGNIEDULIT.COM/MAGASINS